LE POING ET LA ROSE

7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris – Organe du Parti Socialiste – Mensuel – N° 63 – Juillet 1977 – 2 F

P.S. : CONGRÈS DE NANTES

17-18-19 juin 1977

COMPTE RENDU DES TRAVAUX
MOTION FINALE DE POLITIQUE GÉNÉRALE

MERCI A LA FÉDÉRATION DE LOIRE-ATLANTIQUE

Alain CHENARD, Maire de Nantes, Conseiller général de Loire-Atlantique qui a présidé la séance d'ouverture du Congrès.

Le Secrétariat national et la Direction du Parti se font les interprètes de tous les militants pour remercier ici l'équipe des camarades de la fédération de Loire-Atlantique qui a tout fait pendant plusieurs semaines pour conduire à la réussite l'organisation du Congrès du Parti.

Le maire de Nantes notre camarade Alain Chenard et Jean-Claude Routier-Leroy, avec l'équipe de camarades qui les ont secondés ont été les artisans efficaces de cette parfaite organisation.

Tous y ont été sensibles comme ils ont apprécié l'amitié et la chaleur de l'accueil que nous ont réservé la ville de Nantes et la fédération socialiste de Loire-Atlantique.

L'ÉQUIPE DE NANTES

De gauche à doite : Jean-Claude ROUTIER-LEROY, François MITTERRAND, Roland ANDRIEU (directeur de l'Ouest-Unité), Alain CHENARD et Alain GENDRAULT (responsable local de l'organisation du Congrès).

Notre congrès s'est achevé. J'ai été très sensible, comme tous les camarades, aux paroles prononcées par le Premier Secrétaire de notre Parti, relatives à notre Fédération et à l'organisation du Congrès national.

Camarades, nous n'avons jamais eu qu'une seule règle : l'intéret du Parti.

Concernant ce congrès, je remercie tous les participants qui ont facilité notre tâche et tous les militants qui ont concouru à notre rencontre.

Un mot particulier pour tous les réalisateurs d'Ouest-Unité, qui malgré des conditions de travail et de rapidité inusitées, ont réussi à vous donner un résumé, incomplet certes, mais fidèle de nos débats.

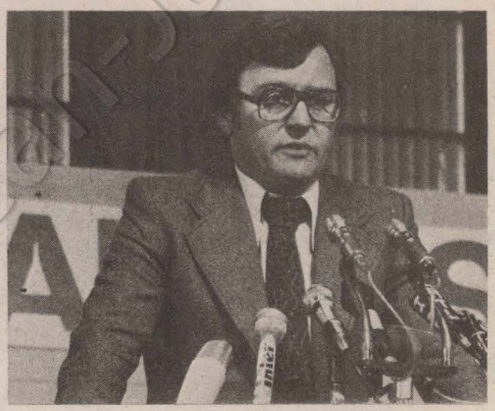

Jean-Claude ROUTIER-LEROY, Premier secrétaire de Loire-Atlantique. Membre du Comité directeur.

Camarades délégués, auditeurs, représentants des partis frères, nous espérons que vous garderez un bon souvenir de notre fédération.

Journalistes, techniciens, représentants étrangers, nous vous souhaitons un bon retour.

A tous, merci de votre venue.

A nous revoir bientôt, dans le combat pour le Socialisme.

Jean-Claude Routier-Leroy

Le Poing et la Rose

Directeur politique :
Pierre Mauroy

Rédacteur en chef :
Marie-Jo Pontillon

Administration :
Société Editrice –
S.a.r.l. "Le Poing et la Rose"
12, cité Malesherbes,
75009 Paris

N° C.P.P.P. 53 321

Comité de rédaction :
Collaboration permanente des **secrétaires nationaux** et de Jean-Michel Baqué, Patrice Corbin, Charles Hernu, J.-F. Huchet, Serge Lustac, Daniel Mitrani, Marc Véron, Gérard Delfau, Paule Dufour, Jean Rey.

Imprimerie coopérative L'Emancipatrice
3, rue de Pondichéry,
75015 Paris

CONGRÈS DE NANTES

LA TRIBUNE : François MITTERRAND accueille Felipe GONZALÈS

Photo Pascal LEBRUN

"Nous sommes le premier Parti de la Gauche, le premier Parti de France... Nous disons premier Parti de France parce que nous donnons tout son sens au suffrage universel et que c'est à notre peuple, dans ses assemblées, que nous remettons la décision finale. S'il est fort important à nos yeux de disposer de la majorité dans le peuple, nous savons bien qu'il est de nombreux domaines où le PARTI SOCIALISTE *doit accomplir d'immenses progrès pour justifier sur tous les plans cette première conquête d'être le premier en France par le nombre de ses électeurs et par le nombre de ses élus...*

La responsabilité du PARTI SOCIALISTE *l'oblige à rester fidèle à lui-même et l'oblige en même temps à rester fidèle à l'Histoire de la France, c'est-à-dire à donner toutes les chances au futur Gouvernement de la Gauche..."*

Le discours de François Mitterrand est diffusé à tous les militants par le Secrétariat national à la Communication-Propagande et le "Poing et la Rose" sous forme d'un supplément au présent numéro. Sortie prévue la première semaine de Juillet. Pour les commandes supplémentaires à 3 F, le numéro, passez vos commandes à M.-J. Pontillon, 7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris.

La sténotypie complète du Congrès sera publiée sous forme d'un numéro spécial de "La Nouvelle Revue Socialiste" à paraître début août 1977.

M.-J. P.

MIKIS THEODORAKIS

La fête des Socialistes

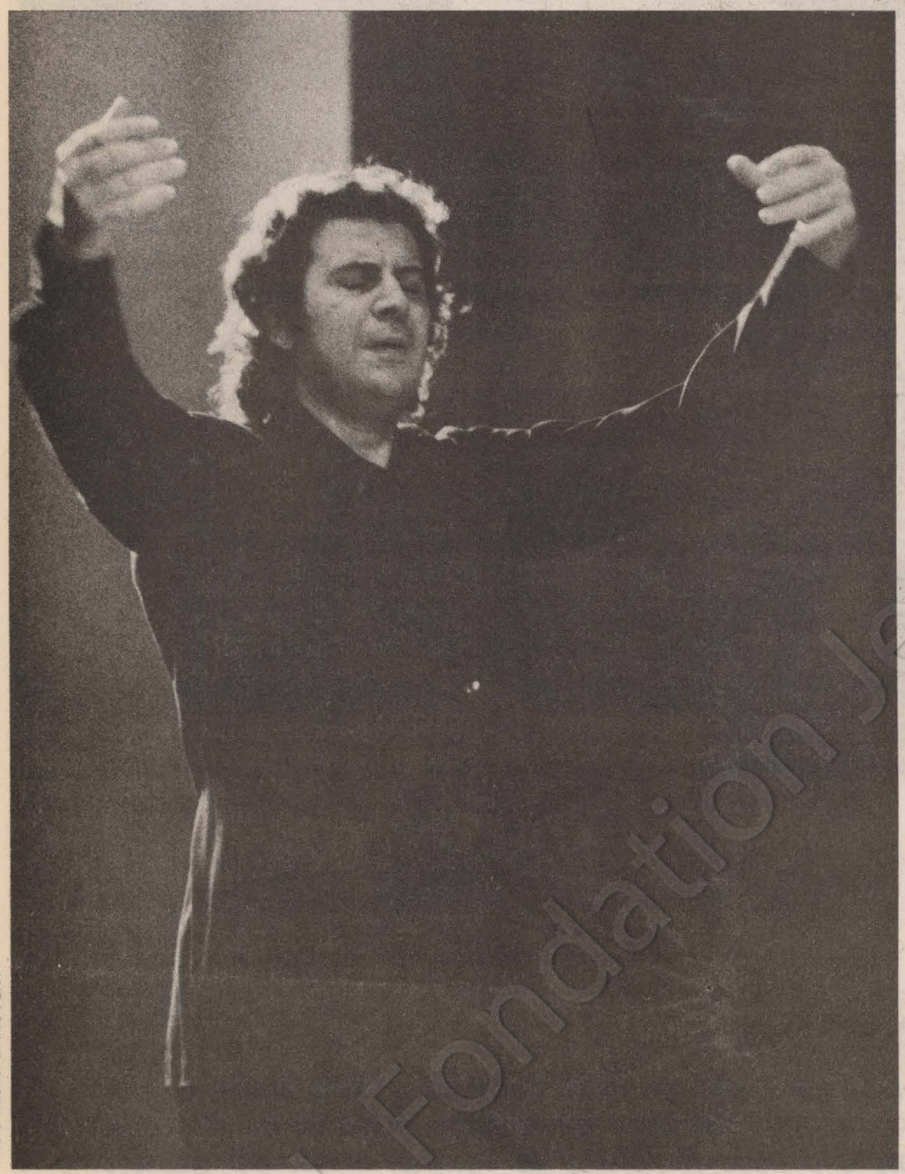

Photo Michel BANOVSKY

Le vendredi soir 17 juin 1977, après une première journée de travail, les militants du Congrès s'unissaient à une foule d'amis rassemblés dans le vaste Palais des Sports "Nantes-Beaulieu", autour de Mikis Théodorakis et ses interprètes.

Théodorakis a chanté Iannis Ritsos, Federico Garcia Lorca, Pablo Neruda ; Il a aussi chanté avec tous, **Changer la vie,** dont le texte est écrit par Herbert Pagani, et dont il a créé la musique. A cet "hymne à l'Eurosocialisme longuement entonné par la foule, succédaient au cours de la soirée, de vibrantes "Internationales".

Pendant quelques heures, pour 5 000 personnes, n'existaient plus que la joie, la musique et l'amitié.

Il serait superficiel de ne voir en cette soirée qu'un "divertissement de congressistes" ; elle fut en réalité, dans la ligne de cette rencontre des Socialistes internationalistes venus à Nantes pour travailler, un moment privilégié d'enthousiasme et de fraternité.

L'HYMNE DU P.S.

CHANGER LA VIE

Les voix des femmes, et les voix des hommes
Ont dû se taire beaucoup trop longtemps
Ne croyons plus aux lendemains qui chantent
Changeons la vie ici et maintenant
C'est aujourd'hui que l'avenir s'invente
Changeons la vie ici et maintenant

Prendre la parole
Décider nous-mêmes
Libérer nos vies des chaînes de l'argent
Écrire notre histoire à la première personne
Être enfin des hommes et non des instruments

France socialiste
Puisque tu existes
Tout devient possible ici et maintenant

Ne versons plus au nom de leur puissance
Notre sueur, nos larmes, notre sang
Les travailleurs travaillent pour la France
Pas au profit de quelques possédants
Pour partager les fruits de l'abondance
Changeons la vie ici et maintenant

Prendre la parole
Décider nous-mêmes
Libérer nos vies des chaînes de l'argent
Faire du bonheur notre monnaie courante
Maîtriser la science et dominer le temps

France socialiste
Puisque tu existes
Tout devient possible ici et maintenant

Il nous faudra reprendre en main nos villes
Qui ne sont plus que des guettos géants
Où le printemps n'a plus le droit d'asile
Où meurent les vieux, les arbres, les enfants
C'est dans nos propres murs qu'on nous exile
Changeons la vie ici et maintenant

Prendre la parole
Décider nous-mêmes
Libérer nos vies des fleuves de ciment
Pour ne plus mourir de l'air que l'on respire
Et pour pouvoir vieillir auprès de nos enfants

France socialiste
Puisque tu existes
Tout devient possible ici et maintenant

Un siècle meurt, un millénaire commence
Plus de prisons, de cages ni de camps
Tendons la rose rouge de l'espérance
Aux opprimés de tous les continents
L'histoire est là qui nous offre une chance
Changeons la vie ici et maintenant

Libérer la femme
Libérer l'école
Donner la parole aux frères immigrants
Écrire notre histoire à la première personne
Être enfin des hommes et non des instruments

France socialiste
Puisque tu existes
Tout devient possible ici et maintenant

Fondation Jaurès

CONGRÈS DE NANTES

LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Journée du vendredi 17 juin

Le Congrès s'est ouvert le vendredi 17 juin au matin, sous la présidence d'Alain Chenard, conseiller général, maire de la ville de Nantes, assisté de Jean-Claude Routier-Leroy (Premier Secrétaire de la Fédération de Loire-Atlantique), Jacques Auxiette (nouveau maire de la Roche-sur-Yon), Jacques Badet (nouveau maire de Saint-Chamond), Michel Castel (nouveau maire d'Albi), Françoise Gaspard (nouveau maire de Dreux), Jean Monnier (nouveau maire d'Angers) – tous très applaudis par le Congrès.

Cette première séance s'ouvre par le message de bienvenue d'Alain Chenard :

L'ampleur des luttes que nous avons menées est à la mesure de notre tâche, le choix de notre ville, pour la tenue de ce Congrès est ressenti comme un symbole... c'est en développant la démocratie locale dans tous les domaines, la consultation des associations, la participation des citoyens, que nous rendrons véritablement la ville à ses habitants et que nous ferons triompher le socialisme...

Interviennent ensuite :
Jean-Claude Routier-Leroy au nom de tous les militants de Loire-Atlantique pour "souhaiter à tous un travail fécond dans notre intérêt commun, celui de notre Parti et du Socialisme" puis Roger Fajardie qui propose l'ordre du jour des travaux.

Le Congrès procède immédiatement à la désignation de la **Commission de vérification des mandats.** Présidée par Charles-Émile Loo, la Commission comprend : G. Bonnemaison, R. Vaillant, G. Dayan, M. Charzat, R. Podinelli, M. Poupart, M. Suchod, J. Gueffier ; sa réunion est prévue vers la fin de la matinée.

La Commission chargée d'étudier les demandes de réintégration est également désignée : sous la présidence de Guy Penne, elle comprend : M. Poupart, L. Delmas, M. Pezet, C. Wilquin, Y. Bourgoin, Saubestre, Ch. Rustang.

***

A 11 h 30, la vaste salle du Palais des Congrès de Nantes est déjà emplie ; les délégués et les militants entendent **Le rapport général d'activité** de Pierre Mauroy (1). Le débat sur ce rapport s'ouvre en fin de matinée et se poursuit dans la séance du vendredi après-midi. Interviennent les camarades : M. Charzat (Paris), R. Guillem (Nord), J. Rous (Paris), J. Faigt (Hérault), G. Sutra (Commission nationale agricole), R. Guillyaneuf (Puy-de-Dôme).

Avant de clore la séance du matin, le président donne lecture d'une communication indiquant que le maire de Saint-Jean-de-Boiseau organise en liaison avec la Fédération de Loire-Atlantique un rassemblement pour rappeler la position du Parti concernant **l'installation d'une centrale nucléaire.**

***

La séance du vendredi 17 juin après-midi est présidée par André Chandernagor, député de la Creuse, assisté de : Edwige Avice (Paris), G. Baillet, nouveau maire de Langres (Haute-Marne), C. Betaille (Gers) et J.-M. Boucheron, nouveau maire d'Angoulême (Charente).

A l'ouverture de la séance, une minute de silence est observée, en hommage à Yan Perrier, récemment décédé, qui fut le créateur du dessin du *Poing et la Rose,* devenu l'emblème du Parti, et adopté depuis par plusieurs partis de l'Internationale Socialiste.

Le débat sur le rapport général d'activités se poursuit dans la séance du vendredi après-midi avec pour intervenants : Gaspin (Ardèche), M.-C. Auduc (Oise), R. Fajardie, G. Delfau et P. Mauroy qui répondent aux différentes questions posées par les orateurs inscrits dans le débat (1).

A. Chandernagor met aux voix le rapport d'activité depuis le Congrès de Pau. Le vote par mandats n'ayant pas été demandé, les délégués votent à main levée : **ce rapport présenté par Pierre Mauroy est adopté à l'unanimité moins 7 abstentions.**

(1) La sténotypie complète du congrès va paraître. Nous ne citerons donc pas les interventions dans ce numéro (cf. page 3).

Conformément, à l'ordre du jour qu'il a arrêté, le Congrès entend la présentation des deux motions issues du Comité directeur du 7 mai : Pierre Guidoni pour la motion II, et Claude Estier pour la motion I.

A l'issue de cette présentation, le **vote indicatif** par mandat (cf. tableau page 26) intervient et immédiatement après, la désignation de la **Commission des résolutions.**

A ce moment du débat, le Président met aux voix les conclusions de la **Commission de vérification des mandats** (unanime) : **ces conclusions sont adoptées.**

Première réunion de la Commission des résolutions.

En fonction du vote indicatif, la Commission des résolutions est composée de 46 représentants du courant I et 15 représentants du courant II (plus les suppléants de chaque courant) et comprend :

TITULAIRES MOTION I :
1. François MITTERRAND ; 2. Pierre MAUROY ; 3. Gaston DEFFERRE ; 4. Marie-Thérèse EYQUEM ; 5. Gérard JAQUET ; 6. Alain SAVARY ; 7. Louis MERMAZ ; 8. Jean POPEREN ; 9. Michel ROCARD ; 10. Gilles MARTINET ; 11. Robert PONTILLON ; 12. Georges DAYAN ; 13. Charles-Émile LOO ; 14. André CHANDERNAGOR ; 15. Claude ESTIER ; 16. Pierre BÉRÉGOVOY ; 17. Lionel JOSPIN ; 18. Roger FAJARDIE ; 19. Pierre JOXE ; 20. Dominique TADDEI ; 21. Georges FILLIOUD ; 22. André SALOMON ; 23. Gérard DELFAU ; 24. Charles HERNU ; 25. André LABARRÈRE ; 26. Daniel PERCHERON ; 27. Jacques PIETTE ; 28. Michel SAINTE-MARIE ; 29. Bastien LECCIA ; 30. André BOULLOCHE ; 31. Georges LEMOINE ; 32. Paul LUSSAULT ; 33. Jean LEGARREC ; 34. Françoise GASPARD ; 35. Jean-Claude ROUTIER-LEROY ; 36. Jean-Claude COLLIARD ; 37. Édith CRESSON ; 38. Yvette ROUDY ; 39. Jean DE BENGY ; 40. Rolland BERNARD ; 41. Jean-Pierre COT ; 42. Charles JOSSELIN ; 43. Alain CHENARD ; 44. Marie-Jo PONTILLON ; 45. Bernard DEROSIER ; 46. Christiane MORA.

SUPPLÉANTS MOTION I :
Jacques MELLICK ; Louis MEXANDEAU ; Jacques BADET ; Jean BAREL ; André LAIGNEL ; Françoise CASTRO ; Robert BERNARD ; Pierre PALAU ; Antoine BLANCA ; Alain RANNOU ; Eugène TESSEIRE ; Jean-Marie LE GUEN ; OHELER ; Françoise SELIGMANN ; QUILES.

TITULAIRES MOTION II :
1. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT ; 2. Didier MOTCHANE ; 3. Georges SARRE ; 4. Pierre GUIDONI ; 5. Michel CHARZAT ; 6. Edwige AVICE ; 7. Michel COFFINEAU ; 8. Marc WOLF ; 9. Jacques FOURNIER ; 10. Jean NATTIEZ ; 11. Mireille PERCHE ; 12. Christian PIERRE ; 13. André GARNIER ; 14. Gilberte PERROTIN-DUMON ; 15. Patrick WEILL.

SUPPLÉANTS MOTION II :
Jean-Louis DIEUX ; Hélène MIGNON ; Gérard DESSEIGNE ; ANTONMATTEI ; GUINDON ; Michel SEELIG.

Elle se réunit pour la première fois vendredi soir, sous la présidence de Gaston Defferre. Après un premier échange de vues, elle fixe les grands thèmes autour desquels on tentera de centrer le débat politique pour la séance plénière du lendemain :
- Conception du Parti ;
- Transition, masses populaires, identité du P.S. ;
- Économie, plan-marché ;
- Problèmes européens, internationalisme ;
- Actualisation du Programme commun.

(Cette procédure est retenue par l'ensemble de la Commission des Résolutions, moins 7 abstentions).

***

Comme cela a été annoncé plusieurs fois, en réponse aux camarades ayant adressé des projets de résolution et des projets de modification des Statuts, l'ensemble de ces textes, a été déposé sur le Bureau du Congrès. La Commission des Résolutions s'en saisit et désigne en son sein un groupe de travail animé par **Jean-Claude Colliard.** Ce groupe comprend les camarades Le Guen, Derosier, Vaillant, Laignel, De Bengi, Soubre, Guidoni, P. Weil, et M. Charzat. Il devait travailler fort avant dans la nuit. L'ensemble des textes traités par ce groupe, et les conclusions auxquelles il est parvenu, ont été rapportées par J.-C. Colliard devant le Congrès. On en trouvera le détail ci-après en pages 10 et suivantes.

Journée du samedi 18 juin

Le Congrès reprend ses travaux le samedi matin, sous la présidence de Pierre Guidoni, assisté de J.-M. Ayrault, nouveau maire de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), J. Oheler (Bas-Rhin), Nelly Commergnat (Creuse).

Mandaté par la Commission des Résolutions, J.-C. Colliard rapporte sur les **propositions d'amendements statutaires** retenues par la Commission des Résolutions.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

La suite du débat sur les propositions d'amendements statutaires donne lieu à trois votes importants :

1. Vote sur la représentation féminine dans le Parti :

Après l'intervention de Denise Cacheux, le Congrès se prononce par deux votes :
- Maintien du quota actuel c'est-à-dire 10 %) :

Cette proposition est repoussée par l'ensemble du Congrès ;
- *Pour* l'augmentation du quota de la représentation féminine dans les divers organes du Parti. Après les interventions de Denise Cacheux, J.-C. Colliard, Christiane Heuria, de P. Mauroy, la décision du Congrès est la suivante : *le quota de la représentation féminine dans les organes du Parti est porté à 15 % (décision assortie des propositions faites par P. Mauroy à la tribune.)*

2. Vote sur la modification de l'article 49 des Statuts : (candidature à la mairie de Paris et Présidences de l'Assemblée nationale et du Sénat) :

Marie-Thérèse Eyquem et G. Mingotaud interviennent sur les propositions rapportées par J.-C. Colliard. Les modifications donnent lieu à un vote par mandats (cf. tableau page 27) et *sont définitivement adoptées par le Congrès.*

3. Vote sur l'organisation des M.J.S. et des J.S. (modification des articles 41, 42, 43 des Statuts) :
A la suite des interventions d'Édith Cresson, P. Weil, J.-M. Le Guen et P. Mauroy, les propositions présentées au Congrès sur l'organisation du M.J.S. et des E.S. donnent lieu à un *vote par mandats* (cf. tableau page 28).

Ces dispositions sont adoptées par le Congrès.

4. Vote sur les demandes de réintégration :

Guy Penne rapporte sur les conclusions de la Commission.

Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité.

(Sont ainsi réintégrés, parmi les camarades qui en avaient fait la demande, ceux du Tarn-et-Garonne, de Charentes-Maritimes, de Haute-Garonne, de Haute-Marne, de l'Oise et de Dordogne).

***

Le débat de **politique générale** s'ouvre donc le samedi matin ; les premiers orateurs inscrits traitant essentiellement des problèmes économiques, du plan et du marché. S'expriment sur ces sujets : Laurent Fabius (Seine-Maritime), Christian Pierre (Val-de-Marne), Michel Rocard (Yvelines) (1).

***

La séance du **samedi 18 après-midi** s'ouvre sous la présidence d'André Boulloche (Doubs) assisté de : Yvette Fuillet (Bouches-du-Rhône), Gilberte Perrotin-Dumon (Ain), Georges Carpentier (Loire-Atlantique), Jean-Marie Le Guen (Paris).
Elle est consacrée à l'accueil des délégués étrangers.

Représentants des partis de l'Internationale socialiste, des Partis socialistes et progressistes du tiers monde, délégations nationales de nombreux pays amis. Voici la liste complète de ces délégations.

Délégués des partis de l'Internationale socialiste

Allemagne fédérale (S.P.D.) :
- EPPLER, membre du Présidium ;
- Oskar LAFONTAINE, maire de Sarrebruck ;
- Hans-Eberhard DINGELS, Secrétaire international ;
- Albert PREUSS, représentant de la D.G.B. à Paris.

Autriche (S.P.O.) :
- Walter HACKER, secrétaire international.

Belgique (P.S.B.) :
- Henri SIMONET, ministre des Affaires étrangères ;
- Joo VAN EYNDE, ancien président ;
- Louis TOBACK, député ;
- GLINEUR.

Chili (Parti radical) :
- Carlos DIEMER.

Danemark (S.D.P.) :
- Ejner HOVGAARD-CHRISTIANSEN, Secrétaire général :

Espagne (P.S.O.E.) :
- Félipe GONZALÈS, Secrétaire général ;
- Luis YANEZ, Secrétaire relations internationales.

Finlande (S.D.P.) :
- Erkki LIIKANEN, député, membre suppléant du Comité exécutif.

Grande-Bretagne (Labour Party) :
- Tony-Wegwood BENN, ministre de l'Énergie ;
- Ian MIKARDO, Député, Président de la Commission Internationale du L.P. ;
- Jenny LITTLE, Secrétaire internationale.

Hollande (P.V.D.A.) :
- Ed. VAN THIJN, Président du Groupe parlementaire ;
- Harry VAN DEN BERGH, Secrétaire international, membre du Parlement.

Ile Maurice (Labour Party) :
- Kher JAGATSINGH, Secrétaire général.

Israël (Labour Party) :
- David Wianir MELCHIOR.

Italie (P.S.I.) :
- Mario DIDO ;
- Claudio SIGNORILE ;
- FERRACI ;
- MONTELLI.

Italie (P.S.D.I.) :
- Mauro FERRI, Secrétaire international.

Japon (Socialist Party) :
- Mitsuo TANAKA.

Luxembourg (P.O.S.L.) :
- Lydie SCHMIT, Présidente.

Portugal (P.S.P.) :
- Manuel ALEGRE, Secrétaire d'État à la Présidence, Secrétaire national du P.S.P. ;
- Antonio REIS, Secrétaire national du P.S.P.

Sénégal (P.S.) :
- Moustapha NIASSE, Secrétaire politique ;
- Habib THIAM, Membre du bureau politique ;
- Obeye DIOP, Membre du Comité central.

Suède (S.D.P.) :
- Pierre SCHORI, Secrétaire international.

Suisse (P.S.S.) :
- Jean-Pierre METRAL, Membre du Comité directeur ;
- Jean ZIEGLER, Conseiller National ;
- Jean-Noël REY, Secrétaire du groupe parlementaire socialiste.

U.S.A. (Democratic Socialist Organizing Committee) :
- Nancy LIEBER.

Internationale Socialiste :
- Bernt CARLSSON, Secrétaire général.

Union internationale des J.S. :
- Friedrich O. ROLL, Secrétaire général.

Union des P.S. de la C.E.E. :
- Manfred MICHEL, Secrétaire général ;
- Jean-Marc LAFOREST.

Groupe socialiste du parlement européen :
- Dominique ROBERT, Secrétariat ;
- Alain SANTIAGO.

Observateurs

Afrique du sud (African national congress, South Africa) :
- Reg SEPTEMBER, chef représentatif Europe.

Allemagne démocratique, R.D.A. (S.E.D.) :
- Hélène BERG, Membre du Comité central ;
- Walter BRUNNER, Collaborateur du Comité central.

Bulgarie (P.C.B.) :
- Stéphan TACHEV, Conseiller à l'ambassade de Bulgarie ;
- DIMITROV, Secrétaire de l'ambassade ;
- STANKOV, Secrétaire de l'ambassade.

Corée (Parti du travail de Corée) :
- KIM YONG NAM, Membre suppléant du Comité politique, Secrétaire du CC., Directeur du Département International du C.C. du parti ;
- KIM YONG SOUN, Directeur adjoint du département international du C.C., Vice-président du Comité Corée pour la solidarité avec les peuples du monde ;
- RIM HUE SONG, Collaborateur politique du C.C. ;
- CHOI KI CHOL, Secrétaire général de l'Association de Juristes démocrates de Corée ;
- RI DONG HYOK, Ministre plénipotentiaire délégué permanent auprès de l'U.N.E.S.C.O. ;
- CHOI SOU IL, Chef-adjoint de la représentation commerciale en France.

Espagne (P.C.E.) :
- Manuel AZCARATE, Membre du Comité exécutif, responsable des relations internationales.

Grande-Bretagne (Labour committee for europe) :
- David Scott BELL.

Hongrie (P.S.O.H.) :
- Janos BERECZ, Chef du département international du Comité central.

Italie (P.C.I.) :
- Adalberto MINUCCI, Membre du Bureau politique, Directeur Rinacitta.

Pologne (Parti ouvrier unifié polonais) :
- KOPERSKY, Membre du Comité central.

Portugal (P.C.P.) :
- Jorge ARAUJO, Membre du secrétariat.

Roumanie (P.C.R.) :
- Dr MIRCEA MALITA, Membre du Comité central ;
- Dr ION MUSA, de la section des Relations étrangères du P.C.R.

U.R.S.S. (P.C.U.S.) :
- Youri YOUKOV, Membre suppléant du Comité central, député au Soviet Suprême ;
- Youri ZOUYEV, de la section internationale du Comité central.

Délégations amies

Algérie (F.L.N.) :
- Colonel HOFFMAN, Conseiller à la Présidence ;
- Salah LOUANCHI, Responsable à l'Information ;
- Saïd CHERGUI, Chargé des relations internationales pour l'Europe et responsable de l'amicale ;
- M. le Consul d'Algérie de Nantes.

Angola (M.P.L.A.) :
- Emilio GUERRA, Directeur du département relations extérieures.

Chili (P.S. Chilien) :
- Carlos ALTAMIRANO, Secrétaire général ;
- Patricio VALENZUELA ;
- Emilio PALMA ;
- Isabel CAMUS.

Chypre (P.S. Chypriote) :
- Doros THEODOROU, Député ;
- Kostas SPYRIDAKIS.

Cuba (P.C.) :
- José CARNEADO, Membre du Comité central ;
- Armando GARCIA, Département des relations extérieures.

Egypte (Union socialiste arabe) :
- Dr Abdel AHAD GAMAL-EL-DINE, Membre du Comité central.

Grèce (Pasok) :
- Constantin SIMITIS, Membre du Bureau exécutif ;
- Margarita PAPANDREOU, Relations internationales ;
- Dimitris RAPAKOULIAS.

Israël (Mapam) :
- Avraham ROZENKIER, Représentant en Europe du MAPAM ;
- Arie SAPHIR, Membre Comité central, Secrétaire "World Union of Mapam Parties".

Liban (Parti progressiste socialiste libanais) :
- TAREK CHEHAB, Vice-président.

Maroc (Union socialiste des forces populaires) :
- ALIOUA, Journaliste ;
- Medhi ALAOUI, Représentation extérieure de l'U.S.F.P. ;
- Brahim BOUTALEB, Député de Fès ;
- Ali BEN AMOUR, Député de Casablanca.

Mozambique (Frelimo) :
- Valériano FERRAO.

Namibie (Swapo) :
- Tuliname ENVULA, Représentant.

Porto-Rico (Parti indépendantiste) :
- RUBEN BERRIOS MARTINEZ, Président ;
- Pédro MARTINEZ ;
- Juan RIVEIRA ;
- Dr Orlando ORTIZ.

Tunisie (Parti socialiste destourien) :
- SAYAH Mohamed, Ministre, directeur du Parti ;
- DHAOUI HANNABLIA, Député, membre du Bureau politique ;
- Bachir BEN SLAMA, Membre du Comité central ;
- ZANNAD Mokhtar, Conseiller culturel ;
- MEZOUGHI Abdeljaouad ;
- HAJI Rejeb.

Uruguay (P.S.) :
- José DIAZ ;
- Lincoln MAIZTEGUI.

Yougoslavie (Alliance socialiste yougoslave) :
- Salih NUSCHI, Membre du secrétariat de la Présidence ;
- Mme MARTINOVIC, Interprète.

Yougoslavie (Ligue communiste yougoslave) :
- Jure BILIC, Secrétaire Comité exécutif chargé problèmes organisation.

Robert Pontillon pour les partis de l'Internationale socialiste et **Lionel Jospin** pour les représentants du tiers monde, présentent ces délégations au Congrès. Prennent la parole : T. Wegwood Benn (représentant du Parti travailliste britannique), Bernt Carlsson (Secrétaire général de l'Internationale socialiste), Mustaphe Niasse (pour le Parti socialiste sénégalais), Carlos Altamirano (pour le Parti socialiste chilien), Luis Yanez (pour le Parti socialiste ouvrier espagnol).

L'arrivée, un peu plus tard dans l'après-midi, de **Felipe Gonzalez** est saluée avec enthousiasme par le Congrès tout entier qui, debout, acclame longuement le jeune leader du P.S.O.E., au lendemain de la victoire remportée par les Socialistes en Espagne (photo page 11).

François Mitterrand lui adresse un chaleureux message de bienvenue, longuement applaudi par le Congrès qui, debout, chante l'Internationale.

En cette **fin d'après-midi du samedi 18, le débat de politique générale** reprend. Interviennent sur le Mouvement populaire, l'Europe et l'identité du Parti, dans l'ordre : Pierre Bérégovoy, Jean-Pierre Chevènement, Gaston Defferre, Charles Josselin, Declercq, L. Mermaz, M. Marras, J. Poperen, J. Fournier (1).

***

Après les réunions respectives des courants I et II, la **Commission des résolutions** reprend ses travaux en séance de nuit ; elle est présidée par **Gaston Defferre.**

Les membres de la Commission des résolutions se mettent tout d'abord d'accord sur la méthode de travail, qui consiste notamment à prendre le texte de la **Motion I** comme base de discussion, et à étudier un certain nombre d'amendements à ce texte, proposés par les représentants du courant n° II.

La Commission des résolutions se sépare à 5 heures du matin en constatant que la plupart de ces amendements ne correspondant pas à un accord politique ont été repoussés et en fixant au début de la matinée du dimanche sa dernière réunion ; les camarades du courant II indiqueront alors si le texte tel qui résulte de ces délibérations fait ou non l'objet d'une synthèse.

Journée du dimanche 19 juin

La Commission des résolutions se réunit de nouveau le dimanche matin, au Palais des Congrès – toujours sous la présidence de Gaston Defferre –. Les camarades du courant II indiquent : d'une part, que l'accord sur le texte n° 1 tel qu'il a été amendé au cours de la séance de nuit, ne leur paraît pas possible ; d'autre part, qu'ils font leurs les propositions de la **Motion du Nord,** sur la vie intérieure du Parti. Il est donc décidé : (deux textes demeurant en présence),
– de désigner deux rapporteurs : Pierre Guidoni, au nom du texte n° 2 et Lionel Jospin pour le texte n° 1 ;
– que le texte de la Motion du Nord adapté dans la présente séance, sera **inclus dans le texte n° 1 et dans le texte n° 2.**

La séance plénière du dimanche 19 matin, où s'achève le débat de politique générale, sous la présidence d'André Labarrère, assisté de Renée Broustral (Loire-Atlantique), Marc Massion (Seine-Maritime), André Cormon (Cher), Edmond Hervé, nouveau maire de Rennes (Ille-et-Vilaine), Maurice Egalji (Guyane), entend s'exprimer les orateurs suivants : Christiane Mora, Edmond Hervé, Georges Sutrat, Gilles Martinet, Jean-Pierre Cot, Didier Motchane, François Mitterrand (voir page 3).

Après l'intervention de François Mitterrand, les deux rapporteurs de la Commission des résolutions présentent les **textes 1 et 2** et rendent compte des travaux de la Commission. Avec leur accord, nous publions ci-après les principaux extraits de ces deux interventions.

INTERVENTION DE PIERRE GUIDONI (Extraits)

(...) 5 000 sections réunies au moins une fois, parfois deux ou trois, pour mieux analyser, mieux comprendre les textes, bien voir leurs différences et leurs convergences, des assemblées nombreuses pour préparer ces textes, les envoyer, effectuer les nécessaires synthèses, les renvoyer ensuite à la base ; les assemblées générales d'information dans chaque fédération, dans chaque département de France, des votes de sections, des congrès fédéraux, deux mois et demi occupés pour notre Parti. Que de voyages ! Que de responsables du Parti sillonnant l'ensemble des départements de France ! Que de brochures, que de hors texte, que de feuillets, que de libellés distribués dans nos sections ! Et pour finir, notre débat. Le voyage des camarades ici, les interventions qui se sont succédées à la tribune, l'effort de réflexion et de comparaison tenté en commun.

Eh bien, mes camarades, tout cela, c'était pour rien !... (...)

Arrivant à la commission des Résolutions, au nom de nos camarades du courant II, j'ai demandé à connaître l'opinion du Premier secrétaire du Parti sur le sujet qui nous occupait depuis si longtemps et qui avait amené à cette tribune, pour ou contre, des interventions si passionnées !

La réponse a été limpide et brève : le problème de la synthèse, nous a dit François Mitterrand, n'est ni intéressant ni sérieux ! (...)

La discussion a commencé, et elle a commencé par l'éternelle question que vous connaissez bien, qui est la question de l'article 4. (...)

Nous avons dit ce qu'avait déjà dit notre camarade Fournier à cette tribune avec, nous le pensions, suffisamment de solennité. (...)

Que nous étions prêts à accepter les bases fournies par la synthèse réalisée dans la fédération du Nord, que nous étions prêts sur ces bases-là à adapter pleinement les formes du débat, à adapter les formes d'action, à changer ce qui devait être changé, bref, à répondre au souci qui avait été exprimé, avant de l'être devant le congrès, dans la lettre envoyée à tous les adhérents par le Premier secrétaire. (...)

Cet engagement, nous le prenons de façon solide et nous le tiendrons. (...)

Ensuite, nous en sommes venus à la discussion politique, à la discussion sur le texte. Dans le prolongement de la discussion qui avait eu lieu devant le congrès pendant les deux jours précédents, nous avons à ce moment-là pris, comme il est normal et légitime, pour base d'étude la motion qui a recueilli ici la majorité des suffrages. Et nous avons fait sur chacune de ses parties, sur les grands débats que vous aviez suivis, sur la politique économique, sur les problèmes du Parti – j'en ai parlé – sur les problèmes de l'Europe et de la politique internationale, sur les problèmes de l'Union de la Gauche, un certain nombre de propositions d'amendements.

23 fois de suite, par 46 voix contre 15, les amendements qu'ils soient de style ou de fond, qu'ils soient de forme ou qu'ils essayent effectivement d'apporter quelque chose à la motion 1, qu'ils soient des ajouts – parce qu'il nous semblait que quelques aspects avaient été oubliés –, ou qu'ils soient une transformation dans l'espoir d'essayer de tenir compte de la discussion et de rapprocher les points de vue, 23 fois de suite, par 46 voix contre 15, tout amendement a été repoussé.

La motion 1, à l'issue de la discussion, (rassurez-vous, mes camarades, pour ceux qui tenaient à son intégrité), était intacte. (...)

En fait, et je pense que vous l'avez compris, il n'y a pas eu de synthèse, pour une raison très simple, qui est finalement la raison malheureusement la plus fréquente et la plus classique : c'est tout simplement qu'il n'y avait pas de volonté de synthèse. (...)

Parce qu'à tort ou à raison les arguments que nous avions développés devant le Parti, et selon lesquels nous devions faire, dans la période actuelle, un effort sans précédent pour parvenir à un texte commun, appliqué en commun, n'ont pas convaincu nos camarades. (...)

La minorité, encore une fois, fort bien... et pourquoi pas ?... mais une minorité qui sait qu'elle a un rôle à jouer et qui, au fond, est assez consciente de ce qu'elle est et de ce qu'elle pense, de ce qu'elle peut faire dans le Parti, et pour le Parti, pour ne pas avoir à craindre de jouer son rôle. (...)

Le texte que nous avions présenté au Parti, mes camarades, et réellement nous l'avions présenté parce que nous pensions qu'il pouvait apporter quelque chose, qu'il pouvait ouvrir une discussion, qu'il pouvait permettre une synthèse, qu'il pouvait permettre une avancée collective de l'ensemble de l'organisation, vous savez que nous avons souvent essayé de le définir en disant qu'il se donnait pour but d'allier l'audace, la rigueur et le réalisme. Les enjeux qui sont devant nous, qui sont ceux des batailles futures, nous les connaissons bien ; nous les avons assez développés sur le plan institutionnel, sur le plan économique ou sur le plan international.

Notre conception du Parti, j'en ai dit un mot il y a un instant, nous pensons que toutes les énergies, toutes les forces, toutes les intelligences, toutes les volontés, doivent être plus que jamais tendues vers la construction du Parti, vers le renforcement du Parti, vers tout ce qu'il est nécessaire de faire pour que notre Parti soit, encore plus qu'aujourd'hui, en état de tenir son rôle, en état de tenir son rang et en état de répondre à la confiance que lui font les travailleurs. (...)

Aux militants du courant II, aux militants de la minorité, puisqu'il y aura à nouveau une

majorité et une minorité, je dirai : Nous avons fait ce que nous avons pu, camarades, nous avons fait tout ce qui était possible pour établir l'unanimité du Parti sur une ligne politique commune ; vous n'auriez pas compris, et vous auriez eu raison, que nous en fassions davantage. Nous avons dit, dans notre motion, que notre but, le but de ces longues semaines d'explications et de débats, le but même de notre texte, c'était de parvenir à une synthèse, mais nous avons dit également que si, sans que nous en soyons responsables, cette synthèse n'avait pas lieu, si elle se révélait impossible, alors notre texte aurait au moins une utilité : nous prendrions date pour l'avenir !

A nos camarades de la majorité, et plus précisément aux dirigeants de la majorité, je dirai ceci : Ne parlons plus de détails ou de virgules de la motion 1. Vous avez demandé la confiance du Parti, vous l'avez obtenue. Vous avez demandé à exercer seuls la responsabilité de la direction du Parti, personne ne peut vous contester ce droit.

Vous demandez la discipline dans l'exécution : elle sera sans faille.

Vous garantissez la liberté de discussion : elle est indispensable dans un Parti comme le nôtre.

Dans quelques mois, au nom de notre Parti tout entier, vous allez demander la confiance du pays. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir, à notre rang de militant, chacun à son poste, pour que notre Parti l'obtienne.

Cette confiance, que vous avez demandée, que vous avez obtenue, la confiance du Parti, bientôt celle du pays, des travailleurs, des citoyens, mes camarades, à la fin de cette journée de congrès, je ne peux faire qu'une prière – elle est sincère, elle est sans arrière-pensée – dans l'heure grave que nous traversons et avant les batailles décisives qui nous attendent, pour le socialisme et pour notre pays, avec nous tous, soyez-en dignes ! (...)

INTERVENTION DE LIONEL JOSPIN (Extraits)

Chers camarades, je voudrais commencer comme j'ai l'intention de terminer cette intervention, en disant que l'unité du Parti n'est pas en cause ! (...)

Je ne ferai pas exactement le discours qu'a fait Pierre Guidoni. (...)

Je pense que les camarades du congrès ont le droit de savoir ce qui s'est passé, ce qui a été discuté effectivement, concrètement, dans la commission des Résolutions où 61 camarades seulement étaient rassemblés.

La commission des Résolutions s'est réunie le vendredi soir, pour arrêter les axes de la discussion, à savoir : la transition et le mouvement populaire, les nationalisations, le plan et le marché, l'Europe, l'unité et la démocratie dans le Parti.

Elle s'est réunie à nouveau le samedi soir pour achever finalement son travail à 5 heures du matin. (...)

Quel a donc été notre chemin... notre point de départ, camarades ?

Eh bien, nous sommes partis d'une interrogation formulée par Pierre Mauroy au nom du courant I, à l'adresse du courant II et notamment de Fournier, pour lui dire que l'ouverture, peut-être un peu trop tardive d'ailleurs, qui était apparue dans son discours, pouvait nous permettre d'avancer sur les problèmes de la démocratie et de l'unité, sur les problèmes de l'organisation du Parti, pour savoir si, notamment, on pourrait faire l'accord entre nous sur la proposition de synthèse organisationnelle, faite par la fédération du Nord.

Une discussion s'est engagée et la réponse, assez rapidement, a été : oui. Le courant I et le courant II étaient d'accord pour penser qu'une synthèse pouvait être faite sur ce point. (...)

Il était alors temps d'aborder les problèmes politiques en dégageant d'abord une méthode, selon laquelle puisque 75 % des militants s'étaient prononcés en faveur d'un texte, il était normal de prendre ce texte comme base de discussion. (...)

Beaucoup d'amendements ont été proposés et cela a abouti à centrer le débat politique sur trois problèmes.

D'abord, celui de la transition, du mouvement populaire et de l'autogestion.

Ensuite, celui des nationalisations.

Enfin, celui de l'Europe.

Le courant II nous a demandé de supprimer dans notre motion le passage qui parlait, vous le savez, d'un mouvement populaire mythique.

Eh bien, il faut expliquer pourquoi nous n'avons pas accepté cette proposition. C'est parce que la seizième thèse présentée par le C.E.R.E.S. à la commission sur l'Autogestion, qui était à nouveau abordée dans le débat, déclarait que dans la période de transition "les capacités d'initiative autonome des masses connaîtraient un large développement" et que les socialistes devraient être présents dans "les organisations unitaires de masse qui se manifesteront à côté des partis et des syndicats".

Cette thèse, chers camarades, reprenait sous une forme atténuée la vieille idée du double pouvoir qui ouvrirait la voie à un gouvernement autonome des masses. Ce n'est pas notre position. (...)

Deuxième point : les nationalisations. Les camarades du courant II ont maintenu intégralement leur position politique. Or, il nous semble économiquement dangereux de vouloir imposer à toutes les nationalisations du Programme commun la même forme juridique et les mêmes modalités d'indemnisation. L'appareil industriel dont nous prendrons le contrôle dans le secteur public est extrêmement diversifié, il faut en tenir compte.

Il nous semble aussi politiquement dangereux de vouloir élargir le champ des nationalisations avant même d'avoir eu l'occasion, par la venue au pouvoir et l'application du Programme commun, d'en faire une série de réussites. (...)

Enfin, on nous a dit que la manière de nationaliser serait réversible. C'est un argument que nous avons trouvé, chers camarades, trop technocratique et dont nous pensions qu'il oubliait tout simplement la réalité de la lutte des classes. C'est un fait que toute privatisation du secteur public est possible si le rapport des forces est favorable à la Droite.

On nous a dit, enfin, que telle forme d'indemnisation serait une grave concession au capitalisme. Nous ne voulons pas faire de concession au capitalisme mais nous ne voulons pas non plus risquer de spolier les petits porteurs. (...)

Le troisième problème : l'Europe.

Là aussi, des divergences ont subsisté. La motion 2 nous est apparue comme une motion de défiance à l'égard de l'Europe, alors que la motion 1 voulait, dans la construction européenne, faciliter les progrès du socialisme en France.

Sur la solidarité avec les travailleurs européens, par exemple, la motion 2 et nos camarades nous proposaient comme plate-forme commune aux partis socialistes ou sociaux-démocrates de la C.E.E. le texte de Bagnolet. Nous ne pensons pas qu'on puisse imposer à nos partenaires le texte qui est le nôtre, que nous devons continuer à défendre, et nous pensons au contraire qu'une plate-forme minimale non contradictoire avec Bagnolet, devait nous permettre d'avancer vers le socialisme et des accords avec les partis de la C.E.E.

La motion demandait de supprimer dans notre texte la mention précise aux partis socialistes et sociaux-démocrates d'Europe et à la Confédération européenne des syndicats.

Nous pensons que cette solidarité ouvrière, syndicale et socialiste, est une dimension importante de notre lutte. (...)

Donc le problème n'était pas d'accepter ou de ne pas accepter tel ou tel amendement. Le problème était qu'on constatait, malgré le débat en congrès, deux logiques politiques qui restaient différentes. La synthèse, sur ce plan, ne paraissait pas possible. (...)

Ce matin, nous avons eu une nouvelle réunion de la commission des Résolutions à 10 h 30 où nous avons appris que les camarades de la motion 2 n'acceptaient pas les propositions de la majorité de la commission des Résolutions.

Les camarades du courant II, dans la commission des Résolutions, n'acceptaient donc pas nos propositions politiques et organisationnelles de participer au secrétariat, mais ils proposaient que le texte du courant II qu'ils voteraient au congrès intègre la motion de synthèse organisationnelle faite par la fédération du Nord. (...)

Où en sommes-nous, chers camarades, à l'issue de ce congrès ? Je crois personnellement que dans ce congrès nous avons fait un grand pas en avant dans le sens de l'unité, du respect institutionnel des uns et des autres.

Nous sommes, au sortir de la commission, d'accord sur l'amendement de synthèse de la fédération du Nord. C'est un pas en avant considérable. (...)

Sur les problèmes politiques évoqués avant l'accord, le courant II a refusé nos propositions. (...)

Il nous aurait fallu, pour réaliser une synthèse, accepter l'esprit de la motion 2. C'est à l'honneur du Parti, – et de ce point de vue, je considère que ce congrès se termine d'une façon politiquement saine – d'avoir refusé une fausse synthèse.

Du point de vue de son fonctionnement, qu'est-ce que le Parti d'aujourd'hui ? C'est un parti où la minorité est présente partout, dans les C.A. de sections, dans les commissions exécutives fédérales, dans le comité di-

recteur, dans le bureau exécutif, à la mesure de la proportionnelle. (...)

Ils ne seront pas, certes, au Secrétariat national ; mais celui-ci est et doit être seulement un organisme de préparation et d'exécution des décisions politiques que nous prenons tous ensemble au Comité directeur et au Bureau exécutif.

C'est cela, chers camarades, le Parti d'Epinay ! Rien n'a changé sur ce point. (...)

Je termine. L'unité du Parti n'est pas en cause, comme n'était pas en cause, mon cher Pierre Guidoni, la volonté de synthèse de notre côté.

Je crois qu'elle a progressé, cette unité, à l'occasion du congrès. Je crois aussi que ce congrès n'est pas un congrès pour rien. (...)

Ensemble nous avons débattu, ensemble nous allons combattre.

J.-C. Colliard rend compte des travaux du groupe qui a examiné tous les textes (modifications statutaires, débat politique, organisation) déposés sur le Bureau du Congrès.

Les propositions de ce rapport sont approuvées à l'unanimité par le Congrès.

RAPPORT SUR LES MODIFICATIONS STATUTAIRES
présenté au nom de
la Commission des Résolutions
par Jean-Claude COLLIARD

La Commission a décidé à l'unanimité de répartir les textes dont elle a été saisie en trois catégories : textes renvoyés à d'autres instances, textes présentés à l'unanimité par la Commission, textes présentés par la majorité de la commission.

1. Textes renvoyés

Après les avoir examinés la Commission a estimé qu'ils ne relevaient pas du débat statutaire ouvert par ce Congrès, mais devaient être renvoyés à d'autres instances.

Renvoi au débat politique :

Il s'agit de propositions qui trouvent place dans le débat politique général : conditions d'expression et de respect de la discipline (section du lycée Paul Valéry), problème du cumul des mandats (X[e] section de Paris, Jeantet, etc.), choix des secrétaires nationaux femmes et entreprises (commission nationale femmes, section Rhône-Poulenc de Saint-Fons) quota pour les travailleurs des entreprises (section Rhône-Poulenc Saint-Fons).

Renvoi au Comité directeur pour examen :

Il faut relever là essentiellement les questions de l'élaboration des listes annexées par les courants de pensée aux motions d'orientation. Le problème, soulevé par la section de Bagneux, les 2[e] et 7[e] sections de Lyon, la fédération du Jura, Jeantet, etc. est très important et devra être examiné dans les meilleurs délais par le Comité directeur. Il en va de même pour les conditions d'application des articles 20 et 30 des statuts (Jeantet) sur le respect par les statuts fédéraux des statuts nationaux et les délais de préparation du Congrès.

Renvoi à la Commission nationale des conflits :

Il est proposé de renvoyer à la Commission les propositions de la section de Mouans-Sartoux, afin que celle-ci prenne en compte ces problèmes dans son règlement intérieur.

Renvoi aux instances fédérales :

Il s'agit des propositions relatives à l'article 15 des statuts, émanant de la section de Val-d'Yerres : le texte actuel n'interdit pas la partition des sections à partir de 100 membres et la commission a estimé nécessaire de préserver une certaine souplesse. Il en va de même pour la proposition de groupes communaux en cas de section cantonale (Val-d'Yerres), pour l'obligation de créer un comité de ville (section de Toulouse), pour les règles relatives aux cotisations (fédération du Bas-Rhin). Enfin la proposition du Bas-Rhin concernant les fumeurs a semblé relever du règlement intérieur des fédérations ou des sections qui le désireraient.

2. Textes pris en compte et proposés à l'unanimité par la Commission

On signale simplement ici la référence de ces textes et les modifications éventuellement faites par la Commission :

Article 5 : proposition de J.-C. Colliard, *Poing et la Rose* n° 59, page 14 ;

Article 16 : proposition de J.-C. Colliard, *Poing et la Rose* n° 59, page 14 et rectificatif n° 61, page 2 ;

Article 18 : proposition de R. Fajardie, *Poing et la Rose* n° 59, page 14. La troisième phrase est modifiée ainsi : *A titre dérogatoire les adhérents isolés sont réunis dans une section commune administrée par le Bureau exécutif du Parti ;*

Article 31 : proposition de Louis Mermaz, *Poing et la Rose* n° 59, page 14. Le début de la phrase est remplacé par : *La Convention nationale statutaire ;*

Article 34 : proposition de Roger Fajardie, *Poing et la Rose* n° 59, page 14 ;

Article 59 : d° ;

Article 87 : proposition de Marie-Jo Pontillon et Maurice Benessayag, *Poing et la Rose* n° 59, page 14 ;

Article 6 : quota des femmes : propositions Denise Cacheux, Colette Audry et Yvette Roudy, *Poing et la Rose* n° 59, pages 14 et 61, page 2 et textes émanant des fédérations.

La Commission a constaté qu'elle était saisie de plusieurs propositions et considéré qu'il ne lui appartenait pas de trancher ce problème à la place du Congrès. Elle a donc proposé que le Congrès soit consulté sur le problème du maintien ou de l'augmentation du quota de 10 % et, au cas où il se prononcerait pour l'augmentation, choisisse entre 15 et 20 %. Le Congrès a voté par délégués pour l'augmentation, et dans un second vote s'est prononcé pour 15 %.

3. Textes proposés par la majorité de la Commission

La Commission a constaté qu'aucun accord d'ensemble ne pouvait être trouvé en ce qui concerne les articles 41 et 43 (proposition Edith Cresson, *Poing et la Rose* n° 59, page 14 et rectificatif n° 61, page 2) et 49 (proposition M. Th. Eyquem, *Poing et la Rose* n° 59, page 13 et rectificatif n° 61 page 2). Les propositions ont donc été présentées de façon contradictoire au Congrès :

Article 49 : l'accord est unanime au sein de la Commission sur la nécessité de l'avis conforme du Bureau du Parti pour la désignation des candidats aux fonctions de Président du Sénat et de Président de l'Assemblée Nationale. Le débat porte sur l'application de cette procédure à la candidature aux fonctions de maire de Paris. La proposition, défendue par M. Th. Eyquem et combattue par G. Mingotaud fait l'objet d'un vote par mandats qui donne les résultats suivants : **pour** 3 039, **contre** 2 272, **abstentions** 113, **refus de vote** 490. Elle est donc adoptée (voir page 27) ;

Article 41 à 43 : l'ensemble des propositions est combattu par la minorité de la commission des résolutions ; défendues par Edith Cresson et combattues par Patrick Weil ces propositions font l'objet d'un vote par mandats qui donne les résultats suivants : **pour** 3 519, **contre** 1 960, **abstentions** 387, **refus de vote** 108 (voir page 28).

***

Au total donc les deux premiers points du rapport ayant été adoptés par le Congrès, le texte des articles révisés des statuts est le suivant :

Article 5 : ajouter après la première phrase : *Seules les motions de politique générale, projets politiques globaux proposés au Parti et par là même au pays tout entier, ouvrent le droit à la représentation. Les amendements, contributions et autres textes particuliers ne sont pas pris en compte dans la mise en œuvre de la représentation proportionnelle.*

Article 6 : remplacer 10 % par 15 % ;

Article 16 : texte nouveau : *En réunion de section seuls votent les présents et aucune procuration n'est admise. Lorsque pour un vote n'est pas réuni au moins le quart des inscrits, le nombre de mandats dont la section dispose dans les congrès fédéraux est réduit de moitié. Lorsque le nombre des présents n'atteint pas 10 % du total des membres inscrits, le nombre des mandats dont dispose la section est calculé sur la base des seuls présents ;*

Article 18 : le 3[e] alinéa est remplacé par : *Une fédération rassemble les socialistes français résidant à l'étranger. Pour chaque pays où l'implantation le permet une section est constituée. A titre dérogatoire les adhérents isolés sont réunis dans une section commune administrée par le Bureau Exécutif du Parti. L'ensemble de ces sections constitue une fédération qui fonctionne selon les mêmes règles que les fédérations départementales.*

Article 31 : le 1[er] alinéa est remplacé par : *La Convention nationale statutaire, compo-*

Felipe Gonzalez, secrétaire général du P.S.O.E. (photo Pascal Lebrun.)

sée d'un délégué par fédération, le secrétaire fédéral ou son représentant, est convoquée par le Comité directeur au moins deux fois par an et chaque fois qu'il est nécessaire ;

Article 34 : ajouter au 2e alinéa : *Le Président de la Commission nationale de Contrôle et le Président de la Commission nationale des Conflits assistent avec voix consultative aux réunions du Comité directeur ;*

Articles 41 à 43 : les remplacer par : Article 41 : *le Mouvement de la Jeunesse Socialiste et le secteur d'intervention et de réflexion propre aux militants et sympathisants du P.S. dans la jeunesse ;* article 42 : *l'âge d'appartenance au M.J.S. est compris entre quinze et vingt-cinq ans ;* article 43 : *les responsables du M.J.S. sont élus par les mêmes instances et selon les mêmes règles que les autres organismes de direction et exécution du Parti.*

Article 49 : ajouter un dernier alinéa : *La désignation du candidat aux fonctions de Président du Sénat, Président de l'Assemblée nationale, maire de Paris nécessite l'avis conforme du Bureau exécutif du Parti ;*

Article 59 : ajouter un nouvel alinéa après le troisième : *Elle est entendue par le Comité Directeur chaque fois que celui-ci ou la Commission de Contrôle en fait la demande ;*

Article 87 : le texte est remplacé par : *L'organe central du parti, le bulletin intérieur,* le Poing et la Rose, *et la Nouvelle Revue Socialiste publient les actes officiels du Parti.*

Le Congrès prend enfin en considération le projet de désignation par élection des responsables locaux, fédéraux et nationaux.

Jean-Claude Colliard

RAPPORT SUR
LES PROPOSITIONS DÉPOSÉES
SUR LE BUREAU DU CONGRÈS
présenté
au nom de la Commission
des Résolutions unanimes
par Jean-Claude COLLIARD

La Commission a décidé à l'unanimité de répartir les textes dont elle était saisie en quatre catégories.

1. Textes non pris en compte

Leur objet étant couvert par les débats du Congrès : il s'agit des textes se rattachant au débat statutaire (notamment l'élaboration des listes de candidats, application de l'article 5) ou au débat politique général (vœux de synthèse, commentaire des motions en présence).

2. Textes renvoyés au Bureau Exécutif

Il s'agit de propositions faites sur des points très précis et notamment :

- Politique de l'Éducation et de la Recherche (Aveyron, Crosne, Chevreuse, Pyrénées-Orientales, Hautes-Pyrénées) ;
- Politique de la mer et de la montagne (Alpes-Maritimes) ;
- Élaboration de la plate-forme commune des socialistes européens (Vienne) ;
- Présentation des rapports de trésorerie (Alpes-de-Haute-Provence) ;
- Envoi du *Poing et la Rose* (Alpes-de-Haute-Provence) ;
- Candidatures féminines (Essonne, 9e section de Lyon) ;
- Section de Drancy (plusieurs camarades de la section).

3. Textes renvoyés au Comité directeur

Il s'agit là de propositions qui méritent d'être examinées par le Comité directeur :

- Politique de l'Environnement (commission nationale, fédération de la Vienne, section de Gordes-Vaucluse, Deleplanque Nord, etc.) ;
- Fonctionnement du Groupe des Experts et des Commissions (Essonne, Vaucluse (Poste) ;
- M.R.G. (Lot-et-Garonne) ;
- Politique de la Sécurité sociale et de la Santé (18e, Grandes-Carrières) ;
- Conditions de préparation du Congrès (section de Douai) ;
- Rôle des G.S.E. (Aveyron, section de Trith-Saint-Léger).

4. Textes à soumettre au congrès

- Problème de l'énergie nucléaire civile et de l'implantation des centrales : une résolution sur ce point a été présentée par Christiane Mora ;
- Problèmes de la défense : le souhait de voir la position du parti officiellement définie a été exprimée par les fédérations du Doubs, de l'Essonne, de la Vienne, du Vaucluse, de la Seine-et-Marne, des Pyrénées-Orientales, les sections de Forbach, Riez, Fondettes, plusieurs sections des Yvelines, etc.

Il est proposé au Congrès de décider de la convocation d'une Convention nationale sur les problèmes de la Défense et de la Sécurité de la France et notamment celui de la force de dissuasion nucléaire.

***

C'est vers 16 heures, que le Congrès présidé par Gaston Defferre procède au vote par mandats sur les Motions I et II précédemment rapportées. Raymond Vaillant appelle à la tribune les délégués par fédération. (N.B. : ce vote par mandats, comme les précédents, s'effectue par notes écrites déposées à la tribune du Congrès, et signées du délégué de chaque fédération).

G. Defferre proclame le résultat de ce vote final :

Nombre de mandats	5 914
Texte N° 1	4 442
Texte N° 2	1 418
Abstentions	51
Refus de vote	3

Ce vote acquis, le Président de séance indique les résultats à la proportionnelle pour le Comité directeur, la Commission nationale de Contrôle, la Commission nationale des Conflits.

(Cf. les nouveaux organismes directeurs en pages 30 et 31.)

Après trois journées de travaux assidus, dans la salle dense et attentive du Palais de la Beaujoire, le Congrès de Nantes s'achève ce dimanche 19 juin 1977, en fin d'après-midi.

MOTION FINALE DE POLITIQUE GÉNÉRALE

UNITÉ, RESPONSABILITÉ

I. LE PARTI SOCIALISTE

Notre Parti a brûlé les étapes qui caractérisent d'ordinaire le développement d'une formation politique.

L'aspect quantitatif suffirait à montrer l'ampleur du phénomène que constitue la progression de notre mouvement : le socialisme est bien une idée qui fait son chemin.

Mais l'essentiel n'est pas là : d'ordre qualitatif il réside dans le véritable changement de nature du parti.

1. Le Parti socialiste, premier Parti de France

A Epinay, en juin 1971, a été affirmée la volonté de rassembler dans une même organisation tous ceux qui se réclament du socialisme et de son idéal démocratique et, à partir de là, de construire l'Union de la Gauche sur la base d'un contrat politique passé devant le peuple de France tout entier.

L'adoption du Programme socialiste en mars et du Programme commun de gouvernement en juin 1972, le redressement marqué par le résultat des élections législatives de 1973, la campagne du candidat commun de la Gauche à l'élection présidentielle de 1974, les Assises du socialisme en octobre de la même année, l'afflux de près de cent mille adhérents nouveaux ont traduit cette volonté dans les faits.

Eclaté en plusieurs formations séparées le socialisme était voué à l'opposition permanente. Incarné par un parti puissant et volontaire il possède maintenant une vocation majoritaire. Ses derniers progrès électoraux lors des législatives partielles, des cantonales de 1976 et des municipales de 1977 placent le nouveau Parti socialiste dans la situation de premier Parti de France.

Les socialistes ont, bien entendu, à s'interroger sur ce qui reste à faire pour que leur parti renforce cet acquit par son organisation, sa capacité militante, son implantation et sa richesse théorique. Mais ils sont en mesure d'apporter une réponse claire à ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, pratiquent le doute ou la critique systématique.

Depuis Pau le Parti socialiste n'a pas cessé d'avancer. De Pau à Nantes, le Parti socialise est devenu le premier Parti de la Gauche, le premier Parti du pays. C'est dire que se pose à nous maintenant la question du pouvoir d'Etat.

2. Le Parti socialiste, parti de masse

Grâce au nombre et au dynamisme de ses militants, la multiplicité de ses sections géographiques et d'entreprise, le Parti socialiste possède désormais la capacité d'engager de puissantes actions de masse.

Depuis le congrès de Pau, il s'est successivement mobilisé sur l'autogestion, l'emploi, la démocratie dans l'entreprise, le contrôle des travailleurs, environnement et énergie nucléaire, le cadre de vie, les inégalités, le 3e âge. Il a établi des relations confiantes avec de multiples associations spécialisées et agit en liaison étroite avec celles qui prennent en charge les divers aspects de la vie quotidienne.

Il a réuni à Paris et en province, à l'occasion de manifestations politiques et de fêtes de la rose, d'immenses rasemblements. Le Parti socialiste, comme jamais depuis le Front populaire, exerce dans notre pays le rôle d'un parti de masse.

Changement d'adresse

Adresse la dernière bande-journal, en mentionnant ta nouvelle adresse à la fédération où tu viens résider (à l'attention du responsable fichier), et non pas directement au journal. Merci.

3. Grand parti populaire, le P.S. est un parti de la classe ouvrière

Aujourd'hui, un tiers de la classe ouvrière affirme son intention de voter pour le P.S. dont la capacité d'influence égale ainsi en ce domaine celle du P.C.F.

De même dans le salariat du tertiaire, où la prise de conscience s'explique d'autant mieux que les travailleurs en question n'ont objectivement aucun intérêt au statu quo social et au maintien des privilèges de la grande bourgeoisie, le P.S. s'affirme comme la force politique d'avenir.

L'influence du Socialisme dans les couches intermédiaires de la société, employés, cadres moyens, enseignants, est une donnée traditionnelle.

Ces éléments conjugués font de notre Parti le représentant authentique du front de classe des exploités. Si l'on ajoute la part croissante des femmes et des jeunes gens dans notre organisation, il est indiscutable que le P.S. présente tous les signes d'un grand parti populaire. Enfin, on soulignera les progrès accomplis en milieu agricole et l'audience que nous rencontrons dans des secteurs jusqu'ici moins réceptifs comme le commerce et l'artisanat, victimes eux aussi de la concentration capitaliste.

La fidélité du Parti socialiste à ses engagements, la clarté de ses choix, son travail d'explication politique lui ont valu la confiance d'une fraction importante de ceux que le pouvoir établi ignore ou combat et que le capitalisme exploite. Conscient des espérances que des millions de travailleurs placent en lui, le P.S. a dû et doit encore faire effort pour mieux assumer ses responsabilités nouvelles.

II. UN PARTI DE MILITANTS UNIS POUR LA TRANSITION

Le Parti socialiste d'Epinay aura eu le mérite historique de permettre l'union des forces de gauche. S'il est devenu la principale composante de la Gauche, c'est parce que sur tous les terrains de lutte, il a incarné à la fois le renouveau du socialisme et la volonté d'union.

La période prochaine peut nous placer, nous l'avons dit, devant la responsabilité du pouvoir d'Etat. Ce pouvoir, dans lequel les travailleurs auront placé leur confiance, exigera de chacun courage et lucidité, attention et fermeté, dans les principes comme dans l'action. Le

Parti doit le savoir et préparer la transition en renforçant son potentiel militant et sa cohésion politique.

1. Développer le potentiel militant

Il est essentiel que chaque militant se sente à l'aise dans le parti qui est le sien et contribue au développement des différents secteurs d'activité. Mais cela ne sera possible qu'autant que le Parti lui-même créera les conditions de cet apport.

Une meilleure communication dans le Parti, une meilleure information mutuelle

a) Avant Epinay, il n'existait **aucun** moyen d'expression écrite. Après Epinay le parti s'est doté d'un instrument d'information interne chargé d'apporter à tous les militants les actes du Parti, ses décisions politiques et un écho régulier de sa vie intérieure.

Le *Poing et la Rose-Militants,* journal mensuel, a été créé en octobre 1972. Depuis lors tout a été fait pour améliorer sa formule. Une trentaine de numéros ont été consacrés à la préparation des Assises nationales du Parti (permettant pour la première fois la diffusion des textes proposés par les fédérations et des textes soumis aux votes) et aux comptes rendus de leurs travaux et de leurs décisions. Des numéros spéciaux ont repris en détail les textes et les propositions du Parti sur des sujets spécifiques (éducation, énergie, municipalités, etc.).

Il convient, à cet égard, de souligner que, tiré à 160 000 exemplaires, le prix de revient d'un numéro du *Poing et la Rose-Militants* est actuellement de 79 000 F en comptant les seuls frais d'impression et de routage. Tout tirage supplémentaire poserait le problème d'une participation accrue des adhérents qui se répercuterait sur le prix des timbres et de la carte.

Le Poing et la Rose-Responsables a marqué une innovation à partir du début 1976 : il paraît tous les quinze jours et diffuse aux cadres et responsables du Parti (environ 6 000) des instructions pour les actions à mener, les campagnes à organiser et des argumentaires sur l'actualité politique. A ce jour 25 numéros ont paru.

Il est à noter que cet organe intérieur du Parti n'a pas de financement propre. Il est confectionné par une équipe extrêmement réduite de militants : une rédactrice en chef, un maquettiste, une secrétaire ayant d'autres tâches dans le Parti ; sa rédaction est entièrement assurée par des contributions bénévoles de responsables et d'experts du Parti. Son coût est donc sur ce plan réduit au plus strict minimum.

Quant à notre presse à destination de l'extérieur elle s'est considérablement développée depuis trois ans et notamment notre hebdomadaire national *l'Unité* qui compte aujourd'hui près de 30 000 abonnés.

De son côté, *Combat Socialiste* a amélioré depuis quelques mois sa présentation et son contenu. Enfin *la Nouvelle Revue Socialiste* joue son rôle d'organe théorique du Parti ouvert aux débats qui intéressent son avenir. Il convient que les militants fassent davantage connaître ces différents organes et les soutiennent activement, notamment au plan des abonnements et de la diffusion militante.

Nous vous proposons de consacrer dans chaque numéro de ces journaux et revues une ou plusieurs pages au débat interne du Parti (tribune libre). Ce qui permettra la libre expression des différentes analyses qui se font jour dans le Parti. Nous entendons également laisser toute liberté d'édition et de diffusion aux revues et bulletins attachés à l'étude théorique et qui, n'engageant que les courants de pensée qui les inspirent, n'en apportent pas moins d'utiles contributions à notre réflexion commune.

b) A partir du Bureau national d'Adhésions, 7 bis, place du Palais-Bourbon, nous avons lancé *Allo P.S.,* bulletin d'information téléphoné que nos sections et fédérations doivent s'habituer à utiliser. Chaque jour près de 600 appels (1 000 les jours de pointe) sont enregistrés.

c) Nous estimons qu'il faut rapidement systématiser les communications entre le national et les fédérations par télécripteur. Toutes indications seront fournies à cette fin lors du congrès.

Unifier, décentraliser la formation

Déclarée "objectif prioritaire" à Pau, la formation a connu, en deux ans, un développement spectaculaire. Ainsi l'équipe nationale, largement renforcée au lendemain du congrès, a pu :

– Doubler la capacité d'accueil des stages d'été (durée : une semaine) qui toucheront pour cette seule année environ 200 militants ;

– Innover en lançant les stages régionalisés (en moyenne deux par semaine) destinés à sensibiliser les fédérations et à les aider à mettre en place une formation de base, centrée sur l'identité historique et doctrinale du P.S. ;

– Créer en octobre dernier, au terme d'une longue étude, le Centre national semi-permanent de Formation, tourné vers les cadres du Parti. Fonctionnant chaque quinze jours, sous forme de séminaires animés par des secrétaires nationaux et des responsables de commission, le Centre a, dans un premier temps, consacré l'essentiel de son effort à la préparation des élections municipales et aux méthodes d'entraînement à l'expression orale. Pour la première fois les stagiaires ont été totalement pris en charge financièrement. Dix séminaires ont eu lieu entre octobre 1976 et avril 1977, sans que soient ralentis pour autant les stages régionalisés et les interventions ponctuelles ;

– Diversifier et inventer de nouveaux supports de formation : les dossiers-formation, les cassettes, les montages-diapositives se sont ajoutés aux brochures, entraînant une progression considérable des ventes (+ 218 % l'an passé).

Tel est, rapidement dressé, le bilan de la formation. C'est beaucoup, eu égard aux moyens du Parti, et, pourtant, c'est peu encore par rapport aux besoins d'une organisation dont la moitié des membres a adhéré récemment. Déjà "premier Parti de France", le P.S. doit maintenant développer sa cohésion et sa capacité d'intervention et de gestion par un nouvel et important effort de formation. Sa "cohésion" implique que soient mieux définies les règles de la démocratie interne dans un parti qui se veut un instrument de lutte pour la transformation de notre société et que soient approfondis au niveau de chaque section les trois principes indissociables de notre identité : l'Union de la Gauche, le front de classe et l'autogestion. Quant à la "capacité d'intervention et de gestion" du Parti, elle sera méthodiquement accrue par une formation spécifique (connaissances techniques et politiques) dans les secteurs-relais que sont les municipalités, les entreprises et les organisations de masse.

A cet effet, le P.S. lancera dès l'automne prochain une grande campagne qui visera l'ensemble des militants par l'intermédiaire des équipes fédérales et développera la formation de formateurs dans le cadre du Centre national. Dans les sections, l'accent sera mis sur l'identité du Parti et sur son fonctionnement. Le Centre national spécialisera davantage ses séminaires : initiation à la gestion des entreprises, à l'aménagement de l'espace, aux finances publiques, aux techniques audio-visuelles, etc., sans que jamais la compétence technique soit dissociée de la perspective socialiste. Un matériel adapté servira de support à cette campagne. A terme un relais sera recherché à l'échelon régional.

Il reste enfin la question parfois difficile de l'insertion des militants d'origine ouvrière et des femmes dans les diverses instances du Parti. La formation ne peut, à elle seule, résoudre ce problème qui est le reflet de tout un état social. Toutefois elle peut y aider en organisant une formation spécifique à leur sujet.

Le secteur entreprise et l'implantation ouvrière

Depuis Pau, ce secteur a largement accru son activité et son audience, en multipliant par 2,5 le nombre des S.E. et des G.S.E., notamment dans les secteurs productifs, et en participant aux travaux des commissions d'étude et à la réflexion collective du Parti. La conférence de Massy et ses 800 délégués, l'instauration de réelles structures fédérales et locales sont les signes concrets du travail en profondeur qui a été accompli. Cela ne suffit pas. Des faiblesses subsistent, dans l'implantation et dans la circulation de l'information et il faut y remédier, d'autant que pour les prochaines échéances le secteur entreprise a un rôle déterminant à jouer. Il ne le jouera qu'en affirmant la spécificité de la composante socialiste dans le mouvement ouvrier. **Fixons donc cet objectif : 1 500 sections et groupes d'entreprise avant les législatives.**

Une campagne sera menée en même temps sur les mesures concrètes et immédiates que la Gauche au pouvoir mettra en vigueur et leurs implications pour les travailleurs. Le succès de la Gauche débloquera, sans aucun doute la situation en de nombreux points, ne serait-ce que par l'élargissement des droits à l'intérieur de l'entreprise et assurera l'adhésion au Parti de nouveaux militants, notamment chez les femmes et les jeunes travailleurs ; il convient d'ores et déjà de préparer leur engagement et leur insertion.

Cependant, le rôle et la nature du secteur entreprise devant ces perspectives nouvelles doivent être encore précisés et dès les prochains mois dans le cadre d'une réflexion prise en charge par tout le parti à tous les échelons, afin de réduire les aspects préoccupants de la division des tâches. Les travailleurs doivent prendre une part de plus en plus grande dans le Parti. Loin de se résumer à une seule organisation dans le secteur entreprise, ils doivent, avec l'appui de l'ensemble du Parti, accéder à l'ensemble des responsabilités politiques.

Ni organe de contestation d'un gouvernement de Gauche, ni cellule de réflexion technocratique, la structure "entreprise" trouvera sa juste place dans la société de transition.

Il faut que la S.E. ou le G.S.E. soit non seulement le porte-parole, sur le lieu de travail, du projet global des socialistes, mais aussi force de proposition, capable d'initiatives dans la perspective de la lutte pour le contrôle des travailleurs dans l'entreprise.

Agir en milieu agricole

Pour nous, socialistes, le front de classe associe tous les salariés et la masse des producteurs individuels qui ont en commun d'être victimes de l'exploitation capitaliste. Partant du principe de la recherche d'une répartition optimum du fruit du travail de chacun et de la place des paysans dans le front de classe, nous pouvons confirmer les orientations de la politique agricole socialiste exposées dans notre programme et reprises dans le Programme commun de gouvernement.

Le milieu rural, dont les agriculteurs forment la trame principale, devient un élément important de notre combat.

Sans interférer avec les différentes organisations professionnelles, dont les orientations ne sont cependant pas indifférentes, notre Parti prend en charge l'expression politique des aspirations des travailleurs de l'agriculture.

Des lacunes ont commencé à être comblées. En janvier 1975, le Comité directeur a approuvé la mise en place d'une Commission nationale agricole désignée démocratiquement sur une base régionale. Celle-ci regroupe soixante militants dont quarante agriculteurs. Dans le même temps plus de cinquante commissions agricoles fédérales fonctionnent efficacement. Les autres peuvent et doivent progresser. Le travail entrepris par ces commissions s'est d'abord attaché à préciser les axes de la politique agricole contenus dans le programme "Changer la vie" et dans le Programme commun de la Gauche.

Ainsi, leur réflexion sur les problèmes fonciers posés à l'agriculture a pu aboutir sur un avant-projet de la loi sur la terre. Parallèlement les travaux se sont poursuivis sur la coopération, la politique des revenus et des marchés agricoles, l'Europe, la fiscalité agricole, la planification, les apports spécifiques du monde paysan à la construction d'une société socialiste, les conditions d'une solidarité entre les agriculteurs et les ouvriers et la présence et la stratégie du Parti dans le milieu agricole.

Nous devrons nous fixer maintenant une autre priorité : diffuser et expliquer nos propositions.

A plus d'un titre, les conditions de vie des travailleurs qui vivent de la pêche sont proches de celles des agriculteurs. Soumis directement comme eux aux phénomènes naturels, aux variations brutales des cours, à la spéculation des secteurs de la transformation et de la distribution mais en outre aux incertitudes du droit maritime, ils justifient pleinement que les socialistes poursuivent activement l'étude des solutions de leurs problèmes.

Le cadre de vie

Notre campagne 'Changer la vie" a mis l'accent sur la dégradation continue du cadre de vie, essentiellement due à la poursuite systématique du profit à court terme, même s'il lèse les besoins profonds de l'homme.

L'environnement, les équilibres naturels sont altérés. Le Parti socialiste qui comprend et partage les préoccupations écologistes engagera les actions nécessaires. **Mais il croit en ce domaine comme dans les autres qu'il n'y a de réponse décisive que dans une transformation des structures économiques.**

La démission de l'Etat en matière de transports collectifs, la cherté des logements qui rend inaccessibles à la majorités des citoyens ceux qui se trouvent situés dans le centre des villes, l'urbanisation incontrôlée placent en "assignation à résidence" une grande partie des Français.

En matière de consommation, la société capitaliste finit par détruire le marché concurrentiel (pour ce qui concerne les biens et services marchands) tout en se refusant à considérer l'utilité sociale de biens et services non marchands.

L'organisation sanitaire et médicale elle-même est fortement marquée par la logique du profit à court terme. De ce fait, comme du fait des conditions de vie et de travail, le droit à la santé reste un privilège et l'inégalité devant la maladie et devant la mort subsiste.

Sur le plan de l'éducation physique et sportive, la faillite est complète. On a voulu sacrifier le sport scolaire au sport d'élite : le premier stagne, le second demeure sans éclat.

L'éducation populaire est en régression.

On accuse, et on a raison, le manque de moyens, les budgets dérisoires. Mais on ne dit pas assez la suspicion dans laquelle le régime tient les enseignants, les éducateurs, et tous ceux qui aspirent à s'exprimer librement, à manifester une audace et une créativité jugées par essence subversives.

Les loisirs, déterminés eux aussi économiquement et culturellement, sont devenus des "loisirs de digestion". Le tourisme, un tourisme marchand.

Mais si nous critiquons, nous proposons aussi.

Les contacts pris avec les associations, surtout depuis la réunion du 5 octobre 1976, ont permis d'établir avec elles des rapports réguliers. Le Parti les consulte avant d'établir ses propositions de lois sur les sujets qui les intéressent, ou de définir ses amendements (cf. demandes de suggestions, aux associations de consommateurs avant d'établir nos amendements aux propositions de lois Scrivener).

Les différents groupes du Parti recouvrant les secteurs du cadre de vie et réunis au sein de la commission nationale ont accompli un travail qui a déjà abouti à des prises de position expri-

mées dans des conférences de presse et par des textes de lois.

Chaque groupe organisera à cette fin des journées d'étude, à Paris et en province, avant septembre, puis des tables rondes en novembre, à l'occasion d'un colloque national du cadre de vie.

Ce travail se traduira, après le colloque de novembre, par la définition de la politique générale du Parti dans chaque domaine du cadre de vie et par le choix des mesures immédiates à prendre, dans le respect du Programme commun, dès l'arrivée de la Gauche au pouvoir, mesures assorties de leurs incidences financières.

Il en sera de même dans le domaine culturel. De ce dernier point de vue la création auprès du Secrétariat national, d'un Conseil de Développement culturel, regroupant plusieurs dizaines des plus grands spécialistes des Arts et des Lettres, ainsi que l'organisation régulière de "Mercredis socialistes de la culture", assureront le nécessaire dialogue entre les créateurs et le Parti socialiste.

Ainsi le Parti sera-t-il doté d'un programme précis et immédiatement réalisable. Il y associera les élus et le secteur associatif, les uns et les autres à des degrés et avec des pouvoirs divers, déterminant la réalité du cadre de vie.

Les femmes dans le Parti

L'augmentation importante des effectifs du Parti s'est accompagnée d'une augmentation du pourcentage des femmes parmi nos membres. Il atteint aujourd'hui 20 %. Mais ce progrès ne saurait être considéré comme suffisant.

Un grand parti réellement représentatif des couches populaires du pays a pour devoir non seulement de rassembler de nombreuses adhérentes mais de leur confier des responsabilités correspondant à leur importance, aussi bien dans le parti qu'en ce qui concerne les mandats électifs.

Les statuts du Parti (article 6) fixent un pourcentage minimum de 10 % pour la représentation féminine dans les organes de direction et prévoient que ce pourcentage sera augmenté au fur et à mesure de la croissance des adhésions féminines au Parti. Le congrès devra décider l'augmentation du quota au cours du débat statutaire.

Mais en réalité le problème ne relève pas seulement d'une clause réglementaire.

Le genre de vie des militants socialistes n'est pas différent de celui de nos concitoyens : la femme est trop souvent chargée de la quasi totalité des tâches ménagères et éducatives du foyer, elle assume trop souvent seule la garde des enfants. C'est à ce niveau qu'il faut poser le problème, et d'abord dans les sections, car la représentation féminine se raréfie dès qu'il s'agit de congrès fédéraux, de stages et sessions départementales ou de l'échelon national.

S'il est naturel que les femmes s'intéressent à la Condition féminine, ce qui justifie une structure interne du Parti pour l'étude de ces problèmes, elles doivent aussi être formées politiquement.

Un effort tout particulier sera fait dans ce domaine à tous les niveaux du Parti.

Nous lançons un pressant appel à nos sections et fédérations pour que :

– Le choix des heures et lieux de réunions soit fait en tenant compte des contraintes familiales ;

– Tous les congrès, stages, sessions, conférences et conventions départementales soient accompagnés de garderies d'enfants ;

– Dans le cas de couples d'adhérents ayant de jeunes enfants, les exigences de la vie militante (présence aux réunions, collages d'affiches, distribution de tracts) puissent être partagées entre les deux sans qu'il en résulte une exigence militante supplémentaire ;

– L'esprit de nos statuts soit respecté au-delà de leur lettre : les délégations à telle ou telle instance, les représentations extérieures, les missions temporaires ne sont pas visées par le texte (qui ne concerne que les organes permanents) mais doivent aussi être largement ouvertes aux militantes socialistes ;

– La candidature aux mandats électifs soit plus largement ouverte aux femmes. **Nous demandons à ce propos au congrès d'approuver la décision du Comité directeur sur les candidatures féminines dans les circonscriptions jugées favorables.**

Une convention nationale "femmes" sera convoquée avant la fin 1977.

Les jeunes dans le Parti

L'état des organisations de jeunesse du Parti (M.J.S.-E.S.) au lendemain du congrès de Pau imposait une réorganisation qui a été entreprise. Les membres du M.J.S. et des E.S. ont participé à de nombreuses rencontres, séminaires, réunions internationales (avec le I.U.S.Y., les J.U.S.O.S., les Jeunesses socialistes italiennes, espagnoles, belges, etc.). Ils ont été présents au Rassemblement européen de la jeunesse et des étudiants (R.E.J.E.) de Varsovie, à la Commission d'enquêtes sur les crimes de la junte chilienne contre les jeunes et les étudiants, à la préparation du festival mondial de la jeunesse. Ils collaborent avec le secteur international du Parti.

Deux organes internes "Insurgé-Responsables E.S." et "Insurgé-Responsables M.J.S." bi-mensuels établissent une liaison suivie avec les groupes. Ils complètent le journal "l'Insurgé" qui, amélioré et paraissant régulièrement, est le journal – et le seul – de la jeunesse et des étudiants socialistes (2 000 abonnés).

De nombreux stages de formation (week-end et vacances) ont été organisés. Les membres du M.J.S. et des E.S. ont contribué à l'élaboration du projet éducatif du P.S., ont mené des campagnes spécifiques (campagne "Face au chômage", campagne contre la réforme Haby, campagne sur le cadre de vie) et ont appuyé la campagne organisée par le Parti dans 40 universités en avril 1976.

Enfin, le Comité pour la jeunesse et l'éducation permanente a permis une réflexion avec d'autres mouvements sur les problèmes de la vie associative, du sport, de l'apprentissage, de l'éducation permanente.

Une nécessité : **que chaque fédération désigne en son sein un responsable pour les problèmes de la jeunesse. Quant à la direction du M.J.S., elle devra, comme le prévoit une réforme des statuts soumise au congrès, correspondre à la représentation proportionnelle du Parti lui-même.**

Pour la décentralisation

Le développement des activités du Parti à l'échelon régional doit être poursuivi, les comités régionaux de coordination du Parti constituant le niveau indispensable en matière d'études et de propositions d'aménagement du territoire et de planification régionale, de contrôle des élus régionaux et de décentralisation de certaines activités nationales.

Les élus et le Parti

1. Nous proposons qu'une convention nationale soit consacrée au cumul des mandats, afin d'en fixer les limites et les conditions.

2. Dès maintenant nous saisissons le congrès d'une demande d'incompatibilité entre les fonctions gouvernementales et la qualité de membre du Secrétariat national.

3. Nous estimons que la représentation parlementaire dans les instances nationales du Parti (Comité directeur, Bureau exécutif, secrétariat) ne doit pas dépasser 20 % du nombre des membres de ces organismes. Afin de ne pas désorganiser les structures dirigeantes cette mesure sera immédiatement applicable au lendemain des prochaines élections législatives.

4. Tout député et sénateur rendra compte de son mandat devant sa section ou sa fédération à chaque session parlementaire.

5. Une assemblée générale des maires socialistes de France sera convoquée au mois d'octobre prochain.

6. Un secrétariat national aura la responsabilité des collectivités locales.

7. Tout militant élu a l'obligation d'adhérer à la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, à l'exclusion de toute organisation d'élus concurrente.

Ces observations étant faites, le congrès doit savoir que la direction du Parti a trouvé auprès des bureaux du groupe parlementaire (assemblée nationale et Sénat) un concours constant, fructueux et amical.

Colloques, études, experts.

Depuis le congrès de Pau, 6 colloques et 16 journées nationales ont eu lieu. Les rapports statutaires diffusés en mai en ont rendu compte.

Nous souhaitons que le congrès donne priorité à la définition de projets pour :
- L'éducation nationale ;
- L'environnement ;
- La décentralisation ;
- La ville ;
- Le statut de la femme dans notre société.

Le premier, discuté depuis deux ans, est en cours d'adoption.

Le deuxième et le troisième seront diffusés pour discussion dès le mois de juin.

Le quatrième sera débattu dans un colloque d'ici la fin de l'année.

Le cinquième sera mis au point avant les législatives.

Le Parti dispose pour aborder ces sujets de 107 groupes d'études constitués par les commissions compétentes et qui accomplissent un travail considérable.

Le groupe national des experts qu'animent Albert Gazier et Jean Pronteau se réunit tous les quinze jours et fournit une importante contribution.

D'autre part, le Bureau national d'adhésions (B.N.A.) et l'Institut de recherche et d'études socialistes (I.S.E.R.) mobilisent sur le plan de l'accueil et de la réflexion, des concours indispensables. L'I.S.E.R. exerce désormais son attraction sur ceux qui, dans le Parti et hors du Parti, s'intéressent à une réflexion politique et idéologique approfondie.

Renouvellement des organismes dirigeants

Une règle devrait être adoptée afin de permettre un plus grand renouvellement des membres des instances nationales. Nous suggérons que la convention nationale consacrée aux cumuls électifs s'attaque aussi à ce problème (**par exemple** par l'inéligibilité d'un congrès à l'autre, soit pendant deux ans, du quart des membres du Comité directeur).

2. Renforcer l'unité du Parti

L'unité interne de notre Parti s'est forgée dans l'action et sur la base de ses succès. Il faut désormais qu'elle devienne un mode de vie quotidien et qu'elle se manifeste en dehors des périodes d'activité intense.

Notre socialisme est celui de la diversité. Nous voulons aussi un parti uni. Il n'y a qu'un seul Parti socialiste, ses positions s'expriment au travers de ses organismes responsables.

C'est pourquoi nous reppelons qu'aux termes de l'article IV de nos statuts *la liberté de discussion est entière au sein du Parti mais nulle tendance organisée ne saurait y être tolérée.*

Ceci exclut qu'un courant de pensée puisse disposer de locaux et de moyens financiers qui lui soient propres, prélever des cotisations sur les adhérents, organiser en dehors du Parti et sans son accord : réunions, stages et séminaires, émettre des positions publiques différentes de celles dont le Parti a souverainement tranché dans ses assises régulières.

Le Comité directeur établira le règlement qui permettra de concilier une liberté intérieure sans entrave avec une discipline totale dans l'action. En particulier, seront précisées les conditions dans lesquelles peuvent se tenir des réunions de militants en dehors des assemblées ordinaires des sections, dans l'esprit suivant : elles sont libres dans les locaux du Parti avec la triple exigence qu'elles soient déclarées préalablement aux organes du Parti, qu'elles soient ouvertes à tous les militants qui désirent y participer sans aucune discrimination, qu'elles ne donnent lieu à aucune publicité en dehors du Parti.

Concernant les stages du Parti, les animateurs, choisis sans discrimination fondée sur les courants de pensée, s'obligent à exposer les éléments de doctrine du Parti et ses positions politiques telles qu'elles ont été adoptées par ses instances régulières.

Un minimum de moyens de communication sera mis, sous le contrôle des institutions du Parti, à la disposition des divers courants de pensée pour qu'ils puissent se faire entendre des militants.

Le Congrès suggère que la tribune de discussion qui sera ouverte à tous les courants de pensée, et au-delà à l'ensemble des militants, soit organisée dans une publication particulière servie par abonnement. Il recommande d'autre part, concernant les revues théoriques, qu'elles fassent effort pour se rassembler dans une même publication prise en charge par le Parti.

La synthèse sur ce point implique que soient arrêtées par le Comité directeur des modalités sur le plan intérieur pour éviter toute forme de fractionnisme et de déviation de la démocratie intérieure.

Le souci de l'unité doit l'emporter, sans restriction, sur l'esprit de clan. Chacun de nous doit se sentir personnellement responsable devant les travailleurs, devant le peuple de France. L'exercice de responsabilités nouvelles exige que le Parti socialiste soit actif et fort et il ne le sera que dans l'unité et dans la cohésion. Combattre avec fermeté les tentations centrifuges, choisir cette voie de rigueur constitue l'un des enjeux majeurs du congrès de Nantes.

3. Préparer la transition

Pour nous, la transition se confond avec l'échéancier du Programme commun tel qu'il résultera des conversations entre les trois partis signataires. A titre d'exemple, on peut considérer comme admis le fait que les nationalisations retenues en 1972 seront réalisées dès la première session de la prochaine législature. Bien d'autres mesures seront nécessaires. Il appartiendra au gouvernement de la Gauche de les décider et de les exécuter.

Dans le Parti et hors du Parti, certains entendent privilégier ce qu'ils appellent "le mouvement populaire" et le distinguer de l'action des organisations des travailleurs, partis, syndicats et associations : un tel spontanéisme est contradictoire avec notre projet politique. Nous rejetons cette théorie. Il importe que le Parti ne fasse pas la moindre concession aux illusions "basistes" et au verbalisme ultra-révolutionnaire de certaines tendances de la Gauche française. Ces tendances n'ont pas plus leur place dans nos rangs que les partisans d'une politique centriste.

Evitons les équivoques : au lendemain de la victoire de la Gauche, c'est sur l'action des partis et des organisations démocratiques, en particulier du Parti socialiste, et non sur un mythique mouvement des masses que reposera la possibilité pour notre peuple d'exprimer ses volontés. C'est pourquoi le Parti devra être plus que jamais attentif à manifester les aspirations populaires, aussi bien par le dialogue avec les organisations syndicales que par sa propre insertion dans tous les aspects de la vie sociale. Il aura aussi à expliquer l'action du gouvernement de la Gauche, sans cacher la nature et l'importance des difficultés rencontrées. Le Parti a, jusqu'ici, échappé au double langage excessif dans ses congrès, prudent dans ses campagnes électorales. Veillons à ce que le jeu des tendances et de leurs surenchères ne le fassent pas dévier de sa ligne. Notre motion a pour ambition de mobiliser le Parti dans la clarté.

III. UNION DE LA GAUCHE ET IDENTITÉ DU P.S.

La conquête du pouvoir par la voie démocratique, dans un pays comme la France, passe par la réalisation d'une coalition majoritaire. Telle est l'ambition de l'Union de la Gauche rassemblée autour de son Programme commun de gouvernement. Seule la Gauche, forte de l'appui des masses populaires, peut répondre à la volonté de changement qui anime les Français et engager le pays dans cette voie.

Et, de fait, malgré l'emprise du pouvoir et l'idéologie dominante sur les grands moyens de communication, la Gauche unie n'a pas cessé de progresser.

Mais l'Union de la Gauche est dialectique : n'oublions pas que quelques mois à peine après le combat commun de 1974, l'Union de la Gauche a été secouée par une **longue** polémique lancée par le P.C.F. contre notre Parti. **En nous refusant de nous y engager,** nous avons dit alors que cette polémique était injuste, contraire à l'intérêt de la Gauche **et qu'elle desservirait ses initiateurs.**

Lors de la préparation des municipales, le Parti socialiste a eu le double souci de développer l'Union de la Gauche et de préserver ses intérêts légitimes, ainsi qu'il en avait été décidé aux congrès de Pau et de Dijon. Les résultats ont confirmé la justesse de son analyse ; ils auraient pu être encore meilleurs si le Parti communiste n'avait pas, ici et là, enfermé la négociation dans le cadre d'un rapport de force électoral qui ne correspondait plus aux réalités.

Le XXII[e] congrès du P.C.F. a marqué un tournant. La polémique a cédé la place à l'émulation. Néanmoins, le P.C.F. continue à vouloir s'affirmer "le parti de la classe ouvrière" autour duquel doit s'articuler "l'union du peuple de France", politique souvent pratiquée dans le passé.

Ce qui est nouveau, en revanche, c'est l'abandon de la thèse de la dictature du prolétariat et le jugement porté sur les atteintes aux libertés dans les pays de l'Est. Nous jugeons cette évolution positive et le développement de notre Parti n'y est certainement pas étranger. Il faut souhaiter que le P.C.F. la poursuive en portant son analyse sur les causes qui ont conduit à la réalité du système soviétique. Une certaine conception du centralisme démocratique et **sa dégénérescence en centralisme bureaucratique** ne peut être expliquée uniquement par un accident de l'histoire. Si le P.C. a cessé de considérer **le Parti** et le système soviétique comme **des** modèles, il ne lui a pas encore substitué **un autre type d'organisation** et de société.

D'où l'importance pour l'évolution du P.C.F. et l'avenir de l'Union de la Gauche d'affirmer notre propre projet socialiste et de développer son identité, sur tous les fronts de lutte, comme sur le plan théorique.

L'Union de la Gauche, pour nous, est la traduction politique du front de classe qui vise à unifier les forces sociales en lutte contre le système capitaliste. C'est-à-dire qu'elle ne saurait se limiter à un quelconque "rassemblement des mécontents" ou se dissoudre dans une vague "union sacrée" contre tel ou tel aspect de la politique du grand capital. En cela le front de classe se distingue de l'alliance antimonopoliste comme il se distingue des postulats théoriques et sociologiques sur lesquels le P.C.F. fonde sa prétention à exercer une influence dirigeante dans le mouvement populaire.

L'originalité du P.S.

L'identité du P.S. s'affirme aussi dans la perspective autogestionnaire du socialisme. Par le refus de tout système bureaucratique et centralisateur, il tend à faire de la responsabilité la dimension supérieure de la liberté et répond ainsi à l'aspiration profonde des travailleurs et de la jeunesse.

Pour avancer concrètement dans la voie de l'autogestion, nous considérons comme essentielles des réformes telles que la démocratisation de la gestion des entreprises du secteur public, le contrôle des conditions de travail, la mise en route de la planification démocratique, la décentralisation de l'Etat, la démocratisation de la gestion des collectivités locales, la régionalisation permettant la mise en œuvre du droit à la différence et à l'expression des identités régionales, la réforme du système d'enseignement (notamment l'éducation permanente), le développement à côté du secteur privé et du secteur nationalisé d'un secteur d'économie sociale rassemblant les coopératives ouvrières de production et de consommation, les coopératives agricoles ainsi que les entreprises à forme associative dont la création sera facilitée en permettant à des collectifs de travailleurs d'acheter et de louer du capital.

Actualisation du Programme commun

Les trois partis signataires sont d'accord pour considérer qu'il s'agit bien d'une actualisation et non d'une refonte globale, les principales dispositions restant adaptées à la situation présente.

Dans la lettre qu'il a adressée à Georges Marchais le 7 avril, au nom du Bureau exécutif unanime, François Mitterrand a précisé nos positions à la lumière des événements survenus depuis 1972 dans les trois domaines (libertés, politique extérieure, économie) qui ont fait l'objet des discussions dans les groupes de travail mis en place en juin 1975. Le document mis au point par le Bureau exécutif national pour servir de base aux discussions sera communiqué aux fédérations et distribué au congrès.

Les rapports avec le M.R.G., le P.S.U., les gaullistes d'opposition procèdent de la même conception unitaire :

– Les Radicaux de Gauche sont les alliés naturels des socialistes. Ils ont signé le Programme commun, ils font partie intégrante de l'Union de la Gauche. Nous approuvons leur volonté de se développer de façon autonome et comprenons leur désir d'une meilleure implantation. Leur présence effective sur le terrain demeure la condition des accords électoraux que nous pourrons conclure avec eux sur la base de l'intérêt commun ;

– L'Union de la Gauche est ouverte au P.S.U. comme aux gaullistes d'opposition à condition qu'ils marquent clairement leur acceptation du contenu et de la logique du Programme commun. Toutefois, les hésitations du P.S.U. et la dispersion des gaullistes d'opposition rendent difficiles, pour le moment, leur participation à un accord national.

IV. NOS PROPOSITIONS FACE A LA CRISE

L'année 1974 a marqué l'accélération de la crise du capitalisme mondial dont les premiers signes sont apparus avec la rupture du système monétaire international en 1970. Selon les pays, cette crise a été différemment ressentie : la R.F.A., les Etats-Unis, le Japon l'ont mieux supportée que la Grande-Breta-

gne, l'Italie et la France. Mais, dans tous les cas, elle s'est manifestée par la hausse des prix intérieurs, des menaces sur une partie de l'appareil industriel et surtout par un chômage considérable. Les événements du Moyen-Orient n'en ont été que le révélateur de cette crise profonde, crise qui révèle un profond bouleversement du mode de production capitaliste et risque de conduire à une emprise accrue des multinationales sur l'Europe et le tiers monde. En France, elle s'est traduite, depuis 1973, par un doublement du chômage, de l'inflation et de l'endettement interne et externe. L'échec et les contradictions des politiques suivies depuis 1974 en ont fait peser le poids sur les plus défavorisés et ont affaibli sensiblement le potentiel économique du pays. Les plans anti-inflation qui se sont succédé ont connu les mêmes échecs, y compris par comparaison avec d'autres pays capitalistes.

La situation de la France s'explique par des raisons propres à notre pays. Les unes tiennent à nos structures économiques et sociales. L'ampleur des inégalités, entretenue et protégée par un système fiscal injuste fait de la France un des pays les plus inégalitaires d'Europe. Ces disparités excessives renforcent la lutte entre groupes sociaux et accélèrent l'inflation. La domination exercée par quelques grands groupes privés, industriels et bancaires, conduit à une forte accumulation du capital dans des secteurs à faible concurrence, réduisant l'emploi et encourageant les hausses de prix pour augmenter les profits. La centralisation des décisions, aussi bien dans l'entreprise que dans l'Etat, étouffe l'initiative, la responsabilité et freine le dynamisme national.

Depuis quelques années, nos gouvernements ont accepté une dépendance de plus en plus forte à l'égard de l'étranger dans les domaines économique, technologique, financier, militaire, culturel. Face à une situation qui exigeait une stratégie lucide et neuve, ils ont manqué de projet à long terme et se sont bornés à s'accrocher au pouvoir, subissant les événements comme des bouchons sur l'eau et incriminant une prétendue fatalité extérieure.

Parce que nous entendons avec nos partenaires de l'Union de la Gauche mettre fin aux injustices et aux incohérences du régime actuel et développer les moyens permettant aux Français de changer leur vie, nous avons signé, en 1972, le Programme commun de gouvernement. Cinq années après, il est légitime de se demander si, compte tenu des formes nouvelles de la crise, ce document répond toujours à la préoccupation fondamentale qui l'anime : satisfaire les besoins et les aspirations des Français.

La réponse est nette : le Programme commun conserve son actualité et sa force :

– Parce que la crise dont souffre la France n'est pas un simple accident passager, mais qu'elle est liée au capitalisme lui-même ;

– Parce qu'il ne s'agit pas d'un document de circonstance, mais d'un engagement capable d'amener en une législature les changements profonds nécessaires au redressement économique et social de la France et susceptibles d'ouvrir la voie au socialisme.

Les réformes de structures qu'il contient n'en sont que plus urgentes pour réorienter l'économie française vers la stabilité des prix, le plein emploi et le rétablissement de l'indépendance à l'égard de l'extérieur.

1. Nous doter des moyens de surmonter la crise

En priorité, une politique économique socialiste exige de se doter d'instruments d'action efficaces pour maîtriser effectivement les orientations de l'économie et réduire ses gaspillages. La mise en œuvre du Programme commun permettra de disposer de deux outils essentiels de la maîtrise de l'économie : les nationalisations et la planification.

– Les **nationalisations,** prévues au Programme commun, sont un outil d'efficacité économique et de réorientation de l'économie, par commandes publiques et l'orientation sélective du crédit.

Le secteur public permettra d'orienter les investissements vers les industries les plus productives, les plus créatrices d'emplois et d'exportations. La gestion démocratique et décentralisée du secteur public, bancaire et industriel, ouvrira la voie à un contrôle réel des travailleurs sur la production. **Ces nationalisations, ainsi que les prises de participations majoritaires prévues au Programme commun seront réalisées dès la première session du Parlement.**

– Une **planification** véritable et démocratique et contractuelle est inséparable de la capacité donnée à chaque individu de décider lui-même de son destin à travers la décentralisation et notamment vers les collectivités territoriales.

La régionalisation en sera le moyen, notamment lui apportera un cadre adapté.

Nationalisation, planification, régionalisation, ne conduisent pas, comme le prétendent nos adversaires, à une collectivisation de l'économie française, mais à la mise en place d'une économie "mixte" où coexisteront et se développeront différents types de propriété des moyens de production. Les mécanismes du marché, qui ont d'ailleurs très largement disparu dans le capitalisme bureaucratique actuel, seront orientés et encadrés par la planification démocratique. Le secteur privé conservera une place essentielle ; la création de petites et moyennes entreprises, aujourd'hui rendue quasiment impossible, sera un facteur essentiel du plein emploi et de compétitivité de l'économie, et sera encouragée par la voie fiscale.

2. Réduire les inégalités sociales

Les catégories plus particulièrement victimes de la crise (femmes, vieux, immigrés, jeunes à la recherche d'un premier emploi) ne bénéficient pas d'une protection légale satisfaisante. Les gouvernements de la V^e^ République ont gravement enrayé le fonctionnement des régimes sociaux : le minimum vieillesse reste inférieur à celui des pays européens de développement comparable, le pouvoir d'achat des allocations familiales est très largement entamé. Mais les inégalités créées par la logique capitaliste sont également géographiques, notamment par l'abandon de zones entières du territoire jugées non rentables. On notera que la réduction des inégalités passe par une profonde démocratisation de l'institution scolaire et universitaire et la lutte contre la sélection sociale par la mise en place d'une école apportant un soutien prioritaire aux enfants des milieux défavorisés.

Cette réduction des inégalités implique aussi la mise en œuvre du droit à la différence, en particulier pour les minorités culturelles ; la protection des travailleurs immigrés et la reconnaissance de leurs droits civiques.

Il convient de prévoir les structures et le budget nécessaires à l'insertion des handicapés à la vie professionnelle et sociale.

De même, il convient que la politique industrielle de la Gauche s'accompagne d'un système de formation tant initiale que continue qui assure à chacun une qualification telle qu'il puisse revaloriser l'effort créateur de la collectivité, participe au contrôle des travailleurs sur la promotion et permette une promotion technologique et culturelle à l'ensemble du front de classe.

Sans attendre que les réformes de structures, mises en œuvre immédiatement, fassent sentir leurs effets, une politique économique tendant au plein emploi, à la réduction de l'inflation et à la maîtrise des déséquilibres extérieurs sera mise en place. Cette poli-

tique s'appuiera sur une profonde réduction des inégalités, économiques et sociales, une telle réduction passant d'une part par la redistribution en faveur des catégories les plus défavorisées et, d'autre part, par une refonte du système fiscal, elle seule permettra un développement de la consommation, des investissements et des équipements collectifs, de même qu'elle entraînera une diminution du chômage et, simultanément, réduira les causes internes de l'inflation, liée très largement aux diverses inégalités dans la société française. La politique économique socialiste, par le biais d'une redistribution et d'une relance sélective, amorcera immédiatement le retour à un développement équilibré.

Elle le fera avec vigueur et lucidité et sans se laisser entraîner par des mesures inconsidérées, à une aggravation des déséquilibres dont nous hériterons après les échecs des Plans Giscard, Chirac, Fourcade et Barre. En particulier, elle se fixera pour objectif de réduire aussi rapidement que possible l'actuel endettement international du pays qui menace notre indépendance nationale et accélère l'inflation et la crise.

Parmi d'autres, les mesures suivantes devront être appliquées immédiatement :

– Hausse du S.M.I.C., du minimum vieillesse et des allocations familiales ;
– Recrutement de 150 000 fonctionnaires pour les services sociaux et mise à disposition des collectivités locales de 60 000 agents ;
– Indexation d'un livret de caisse d'épargne par famille ;
– Création d'un impôt sur les grandes fortunes supérieures à 2 millions de francs ;
– Mise en œuvre d'un vaste plan d'économies d'énergie ;
– Lancement d'un grand emprunt de 20 milliards de francs ;
– Diminution des charges sociales pesant sur les industries de main-d'œuvre.

3. Une nouvelle logique de développement

Depuis mai 1968, la querelle des taux de croissance et la rivalité des P.N.B. ont pris une autre dimension, outre que les calculs des uns et des autres ne sont pas sans difficultés et contestations pour la raison majeure que l'échelle des prix à l'entrée et au sortir de la période considérée n'est pas comparable d'un pays à un autre. La vraie question qui est posée est donc celle du développement.

Si la Gauche devait se contenter de chausser les bottes de la croissance tous azimuts de la Droite des années 1960, elle rencontrerait, dès qu'elle aurait perdu le crédit populaire dont elle bénéficiera à sa mise en place, les mêmes difficultés et les mêmes obstacles.

C'est qu'en réalité, le développement pour la Gauche n'a ni le même contenu, ni la même portée idéologique que pour la Droite.

Il faut naturellement assurer ce que l'on appelle la reproduction élargie, c'est-à-dire la prise en charge du renouvellement du capital fixe, l'insertion de techniques nouvelles et la satisfaction des besoins d'une démographie en légère augmentation.

Mais au-delà de la question qui est posée, la Gauche ne peut continuer à se servir, par exemple, de l'industrie automobile comme locomotive des industries françaises, et, par suite, de l'allongement des rubans de béton sur l'ensemble de l'hexagone. Chacun sent et sait que ce type de développement n'est pas accepté. Il n'est au demeurant pas acceptable. Elle doit donc, dans le cadre de la planification, exprimer une double préoccupation.

En premier lieu, l'expansion doit être orientée vers de nouvelles formes d'activités humaines, dont la forme la plus concrète est la multiplication des équipements collectifs.

Elle doit également aboutir à la redistribution de la masse de travail disponible dans des conditions nouvelles. L'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée hebdomadaire du travail, mais plus encore, l'aménagement des horaires de travail par la limitation des travaux postés aux seuls secteurs là où ils sont techniquement nécessaires, là où ils existent, le développement du tertiaire qui va de pair avec une société dont les modes d'appropriation seront différents, doivent être les conditions préalables de cette redistribution.

Elle doit enfin aboutir à une redéfinition du contenu du travail par le développement des moyens de contrôle des salariés pour tout ce qui touche la répartition et l'organisation des tâches dans l'entreprise.

Entre la croissance zéro qui ne veut rien dire puisque de toute manière, il faudra faire face aux remplacements de matériels vétustes et aux besoins de techniques avancées, et la croissance tous azimuts, le Parti doit assurer une croissance équilibrée qui protège l'homme dans son travail et dans sa dignité et facilite le maintien ou le rétablissement des équilibres naturels.

C'est ainsi que l'on pourra définir une politique de l'énergie à la fois plus réaliste et plus démocratique, en luttant contre les gaspillages, en adaptant la production d'énergie à la diversité des usages, en évitant – dans le cadre d'une transition vers des énergies nouvelles – des aventures techniques qui ne seraient ni comprises ni admises par les populations.

Seule une autre logique de croissance prenant en compte d'autres valeurs que le profit à court terme, intégrant les coûts sociaux dans ses calculs de rentabilité suscitera une véritable politique d'aménagement du territoire et redonnera vie et espoir à tant de départements français en voie d'abandon.

Il ne s'agit pas là d'une clause de style. Les moyens techniques existent et doivent être à l'évidence utilisés par la Gauche, aux risques d'une incompréhension momentanée, ce qui postule, là encore, un Parti structuré, conscient et responsable.

V. POUR UNE EUROPE DES TRAVAILLEURS

Le Congrès de Bagnolet a défini la position du Parti sur l'Europe. Cette position demeure la nôtre.

Certes, l'Europe du Marché commun n'est pas celle que nous voulons. C'est en effet au sein du monde capitaliste que la C.E.E. a vu le jour et c'est une Europe du libre-échange qui s'est progressivement construite.

L'opinion souhaitait l'Europe des peuples, on lui a donné l'Europe des marchands et des monopoles. Comment l'accepterait-elle avec satisfaction ?

1. Traité de Rome et Programme commun

La Communauté européenne est une réalité qu'aucun pays, aucun parti ne peut méconnaître. Elle a progressivement donné naissance entre les pays qui la composent à des relations économiques et à des interdépendances telles, qu'un repli national est une hypothèse inconcevable aujourd'hui.

Malgré ses erreurs et ses imperfections, le Marché commun constitue un

indiscutable facteur d'expansion. Sa suppression se traduirait par le retour à une économie de rareté et de restrictions dont les conséquences seraient redoutables.

La résolution de Bagnolet et le chapitre européen du Programme commun ont fixé les grandes lignes de notre action.

Parmi les axes les plus importants, citons : un strict contrôle des sociétés multinationales, la lutte contre l'inflation par une action commune, l'application d'une politique sociale hardie et cohérente, la création d'un nouveau système monétaire, l'élaboration d'une planification démocratique, la mise en œuvre d'une politique européenne d'aménagement du territoire, la redéfinition des règles du Marché commun agricole, l'affirmation d'une Europe indépendante, pacifique et solidaire des peuples du tiers monde.

Cela suppose en premier lieu de donner leur véritable dimension européenne aux luttes sociales. La confédération européenne des syndicats a déjà fait des efforts importants dans ce sens. Ceux-ci pourraient être relayés par une harmonisation au niveau européen des régimes de protection sociale, du statut et des droits des travailleurs dans l'entreprise par un encouragement à la mise au point de conventions collectives européennes. Les socialistes pousseront aussi à ce que des problèmes comme la lutte contre la pollution et la défense de l'environnement soient exprimés et résolus au niveau européen.

Cela suppose en second lieu une volonté politique beaucoup plus ferme qu'aujourd'hui quant au développement des technologies et industries de pointe qui sont la clé de l'indépendance dans le monde moderne : informatique, aéronautique, espace, nucléaire, etc.

Cela suppose en troisième lieu que soient pris en charge et traités dans le cadre de la Communauté les problèmes liés aux contradictions croissantes que connaît l'économie mondiale. La concurrence que se font sur les mêmes produits les pays à hauts salaires et à bas salaires, la menace qui pèse sur certaines industries des pays développés du fait de l'industrialisation de nombreux pays en voie de développement, l'engagement politique croissant des gouvernements dans les échanges technologiques industriels et commerciaux, et la désagrégation du système international des paiements, risquent de rallier nombre de pays au protectionnisme. Pour pallier ce danger, l'Europe doit se rendre capable de mettre en œuvre une politique indépendante et commune tendant à l'harmonisation dans le temps et dans l'espace des conditions de la concurrence mondiale.

Il nous paraît évident qu'au bout du compte l'Europe sera socialiste ou ne sera pas.

A cet égard, il est absurde de prétendre que l'application du traité de Rome serait incompatible avec celle du Programme commun : les articles 108, 109 et 222 du Traité de Rome montrent bien que, si besoin en était, la France trouverait dans le texte même du traité les moyens de mener à bien les transformations économiques et sociales qu'elle aurait décidées.

2. Pour le suffrage universel

Le Congrès de Bagnolet a tranché ce débat.

L'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne contribuera à démocratiser les institutions de Bruxelles. Au nom de quoi préférerions-nous un pouvoir technocratique irresponsable à la libre expression des peuples par le suffrage universel ?

Le problème du contrôle budgétaire au sein de la C.E.E. est, à cet égard, caractéristique : le budget communautaire a atteint l'an dernier près de 50 milliards de nouveaux francs. C'est au Parlement européen qu'il appartient d'assurer le contrôle de ce budget. Mais il ne suffit pas de proclamer des pouvoirs formels, il est aussi nécessaire de donner à ceux qui les possèdent l'autorité nécessaire pour les exercer. L'élection au suffrage universel répond à cette exigence.

Nous réclamons pour cette élection européenne la représentation proportionnelle juste et loyale. C'est au Comité directeur qui se réunira à l'ouverture du débat parlementaire qu'il appartiendra de fixer l'attitude définitive des socialistes, en fonction de la réponse apportée aux préoccupations ci-dessus exprimées.

Les craquements actuels marquent l'échec d'une Europe impossible, l'Europe libérale qui tourne délibérément le dos à l'Europe des travailleurs.

La faute historique serait de croire au socialisme enfermé dans l'hexagone et protégé par l'autarcie économique et la bombe atomique. Le socialisme est par nature et par vocation international. Un gouvernement à direction socialiste en France et ce seront des millions de travailleurs en Europe qui l'observeront avec espoir, des millions de travailleurs qui rejoindront les travailleurs français.

VI. UNE POLITIQUE INTERNATIONALE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

L'internationalisme n'est pas seulement une référence théorique inséparable du socialisme, il est aussi dans un monde en crise une dimension plus que jamais nécessaire de notre action. La crise économique mondiale et l'évolution récente du monde ont accusé la convergence des solidarités de classe, dans l'univers industriellement développé comme dans le tiers monde.

1. La crise et l'ordre international

Loin de distendre les rapports hégémoniques, la crise a accentué les liens de dépendance envers les puissances dominantes, dans l'un ou l'autre bloc, à la fois rivaux et complices.

Les effets de la crise mondiale n'ont en effet épargné aucun système politique. Au poids de moins en moins supportable des dépenses militaires sur les revenus nationaux, la crise de l'énergie est venue ajouter un élément supplémentaire de déséquilibre interne. Le gaspillage des ressources naturelles, la destruction des excédents alimentaires, alors que des millions d'hommes, de femmes ou d'enfants manquent du nécessaire, les inégalités de répartition attestent de la défaillance des systèmes de référence. Le capitalisme fait, partout où il domine, la démonstration de son impuissance à surmonter ses propres contradictions. Le modèle soviétique, pour sa part, a cessé d'apparaître, même aux yeux de certains communistes européens, comme une solution aux difficultés des sociétés industrielles avancées...

L'ascension économique de l'Europe depuis 20 ans s'est accomplie au prix d'une dépendance à l'égard du monde extérieur, et notamment des Etats-Unis, qui a accentué les disparités internes et partiellement annulé les progrès communautaires. Le maintien d'une telle situation condamnant à l'évidence la France et l'Europe occidentale à abdiquer davantage encore leur souveraineté et leur indépendance.

Le respect des engagements à l'égard de l'Alliance atlantique ne peut s'accomoder d'ingérences inadmissibles dans les affaires intérieures des Etats. Les socialistes qui ont vivement réagi en

leur temps aux déclarations américaines souhaitent une attitude nouvelle.

Cela implique une politique extérieure qui ne soit pas conduite en fonction de la seule référence à la balance des paiements, mais soit ouverte sur le monde et autonome dans sa démarche.

2. L'ordre international et le projet socialiste

La transformation du paysage politique européen, l'affirmation d'un dynamisme socialiste nouveau dans les pays de l'Europe du Sud, l'évolution récente des partis communistes occidentaux vers l'eurocommunisme donnent au projet socialiste une chance et une crédibilité nouvelles.

De ce point de vue, le relais des partis socialistes et sociaux -démocrates européens, mais aussi des organisations syndicales européennes (C.E.S.) est essentiel. Un large consensus existe avec ces forces vers des objectifs précis : politique sociale, harmonisation des conditions de travail, protection sociale, statuts des travailleurs immigrés et contrôle des travailleurs dans l'entreprise.

La crise a déterminé une situation qui rend plus facile, entre des mouvements de même tradition mais que séparent parfois l'héritage historique et des approches politiques différentes, l'affirmation de nouvelles convergences et la recherche d'actions communes.

Le Parti doit donc se fixer comme objectif prioritaire le renforcement de ses liens avec toutes les forces vives de la classe ouvrière européenne.

Sur le plan des relations mondiales, la politique étrangère de la Gauche devra tendre : à restituer à la France sa présence dans les négociations mondiales, à affirmer l'indépendance de l'Europe et sa spécificité dans les affaires internationales, à préserver l'indépendance de la politique française dans le cadre des solidarités communautaires, à contribuer par des initiatives propres à l'approfondissement de la détente et à la construction de la paix.

La France et l'Europe ont tout à gagner à la détente. La déclaration d'Helsinki constitue à cet égard une base importante pour l'accentuation de nos efforts. De plus le mérite essentiel de l'Acte final est d'avoir introduit les droits de l'homme comme une donnée permanente des relations entre les Etats et une dimension nécessaire des progrès de la détente internationale. On doit considérer qu'en ce qui concerne les problèmes humanitaires et les échanges de toute nature qu'ils impliquent, il reste de grands progrès à accomplir pour passer de la solennité des traités à la réalité des faits. D'autre part, l'entreprise est encore fragile : une diplomatie ambitieuse favorisera la réalisation de véritables objectifs de sécurité. Le Parti socialiste réaffirme à cet égard que la réduction progressive des dépenses mondiales de défense, le renforcement de la force des Nations unies pour le maintien de la paix, la démocratisation du Conseil de sécurité et l'établissement d'une agence mondiale du désarmement sont des éléments essentiels pour assurer dans le monde une sécurité plus réelle et plus grande.

VII. DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Dans les départements et territoires d'outre-mer sévit un néo-colonialisme économique et politique. Le Parti socialiste réaffirme la nécessité de rendre, dès la période de transition, aux peuples d'outre-mer la possibilité de s'autodéterminer librement et individuellement.

VIII. TIERS MONDE ET MÉDITERRANÉE

La lutte des socialistes contre l'exploitation et les phénomènes de domination ne s'arrête pas aux frontières nationales. L'internationalisme et la volonté de justice sociale ne sont pas pour nous séparables.

1. Une politique de solidarité active

Des pactes régionaux

Même s'il opère des refus de collaboration symboliques (Chili, Afrique du Sud) et si à l'opposé il recherche certains partenaires privilégiés pour des relations exemplaires, le gouvernement de la Gauche devra développer dans le tiers monde un très large réseau de relations d'Etat à Etat. Mais le Parti socialiste poursuivra sa lutte contre l'oppression, pour les libertés démocratiques, pour l'émancipation nationale, et développera son action de solidarité avec les forces progressistes et anti-impérialistes dans le tiers monde.

Dans les deux ans qui viennent, le P.S. prendra des initiatives propres et aussi dans le cadre de l'Internationale Socialiste, sur deux problèmes essentiels : celui des régimes fascistes du sud de l'Afrique, celui des libertés en Amérique latine.

Après avoir vécu longtemps dans une économie rurale et semi-industrialisée, à peine ouverte sur l'extérieur, la France s'est orientée délibérément vers une mondialisation de son économie.

Pendant longtemps, les capitaux placés à l'extérieur ont suffi à assurer l'équilibre de notre balance des paiements.

Aujourd'hui, c'est dans le cadre de la division internationale du travail que la France doit trouver sa place.

Elle ne le fera que si elle prend des initiatives qui lui apportent, au moins pour un temps, le consensus de ses fournisseurs et clients traditionnels.

L'Europe des neuf couvre, à elle seule, plus de la moitié de nos échanges. Si nous tenons, comme cela est souhaitable, à participer à l'élévation du niveau de vie des pays en voie de développement, qu'ils soient ou non détenteurs de matières premières, nous ne pourrons pas le faire sous l'éclairage d'un colonialisme militaire abandonné ou d'un paternalisme apparemment bon enfant mais particulièrement exigeant.

Le Pacte fondamental de l'O.N.U. contient une disposition qui n'a jamais fonctionné. C'est la création de pactes régionaux de caractère volontaire, dans la parité des droits des participants et dans des cadres géographiques dont les partenaires sont seuls juges.

Dans le cadre de cette proposition, les deux zones d'action dans lesquelles la France pourrait prendre des initiatives, au plan international, devraient être :

– D'une part, le bassin méditerranéen qui pose en réalité moins de problèmes politiques qu'il ne paraît, mais où on peut craindre que les exaspérations économiques, qui ne manqueront pas de se faire jour en fonction des richesses des uns et des pénuries des autres, ne se transforment en lutte d'influence que seul un nouveau type de relations, comme celui qui est proposé, peut permettre de surmonter. Le Parti a agi dans ce sens en accueillant la première

Conférence des Partis socialistes d'Europe du Sud et en renouant des liens avec les forces progressistes au Maghreb et au Machrek :

– D'autre part, l'Afrique, en raison des relations historiques que la France a nouées avec ce continent.

La transformation socialiste que la France se propose de mener appelle un nouvel ordre de relations entre l'Afrique et l'Europe, au moment où les grandes puissances se préoccupent d'assurer et de garantir leur influence politique et leur approvisionnement en matières premières, par des moyens divers (subversion militaire et subversion financière).

Cet état de fait risque de développer un néo-colonialisme qui ne pourra se terminer que par des luttes fratricides mettant en péril la sécurité fragile du continent africain.

A cet égard une France de gauche ne peut pas oublier sa mission universaliste. Elle se doit de prendre des initiatives qui, au-delà des seules préoccupations d'équilibre des approvisionnements, tel que prétend les régler la Conférence Nord-Sud, offriront à des partenaires inégalement favorisés par la nature, grâce à la compréhension mutuelle et à la création d'une solidarité vivante, les moyens d'échapper aux appétits des grandes puissances, qui déguisent un nouvel impérialisme au nom de l'autonomie des nations-Etats existantes.

2. Un nouvel ordre économique international

Le Parti socialiste ne devra pas sous-estimer, y compris au pouvoir, les sacrifices que l'instauration de relations économiques internationales plus justes impliquent pour un pays comme la France. Parce qu'il défend les intérêts des masses populaires françaises, le Parti socialiste marquera clairement auprès de ses partenaires du tiers monde, les transitions qu'il devra ménager dans la mise en cause des relations inégales actuelles. Parce qu'il vise une transformation socialiste de la société internationale, le P.S. devra démontrer que l'émergence d'un nouvel ordre économique implique de concilier l'intérêt du plus grand nombre dans les pays sous-développés et les pays industrialisés et suppose donc de profondes transformations politiques et sociales internes à chaque ensemble et à chaque pays.

Pour aller dans cette voie, et avant son accès au pouvoir, le P.S. indiquera les mesures concrètes et les initiatives internationales qu'il entend voir prendre par le gouvernement de la Gauche : aide au développement porté hors D.O.M.-T.O.M. à 0,70 % du P.N.B. ; allègement de la dette des pays en voie de développement, revalorisation des cours des matières premières par des accords de produits ; transferts de technologies plus larges ; réforme du système monétaire, propositions pour une nouvelle division internationale du travail, etc. Il indiquera l'échéancier qu'il envisage. Ceci marquera la volonté d'une cohérence rigoureuse entre la politique de relations avec le tiers monde et les autres aspects de la politique française actuelle (monétaire, agricole, commerciale, industrielle) ; en outre, le P.S. inscrira clairement son effort dans une perspective de coopération entre l'Europe et le tiers monde et il fera des propositions dans ce sens.

APPEL AU PEUPLE DE FRANCE

De leur Congrès de Nantes, les socialistes s'adressent à vous.

A vous tous, travailleurs, salariés ou indépendants, qui par votre effort de chaque jour faites la richesse et la grandeur de la France.

Notre pays vit un moment important de son histoire. Depuis des années, la Droite gouverne et c'est la crise. Aujourd'hui comme hier le capitalisme ne connaît qu'une loi, celle du profit ; aujourd'hui comme hier il cherche à tirer plus de profit du travail des hommes. En pleine crise le patronat accélère la modernisation des industries ; celle-ci réalisée grâce aux travailleurs et à leurs dépens, ils payent deux fois. Aujourd'hui, nos gouvernants accusent la croissance dont, hier, ils ont exaspéré le rythme. Ils accusent le progrès. Mais le coupable n'est pas, contre les hommes, ce progrès que les hommes ont fait.

Et voici que ce système laisse souiller l'eau, l'air, les sols, détruire la végétation, saccager les biens les plus précieux, ceux que la nature nous a donnés, et qui sont le cadre irremplaçable de la vie humaine. Plus l'humanité se donne les moyens de sa libération, plus elle est niée par ceux qui détiennent les instruments de la puissance, l'argent d'abord, l'argent qui semble aujourd'hui faire et défaire le destin des peuples. Il est vrai que la croissance économique n'est pas une fin en soi. Les socialistes l'ont toujours dit. Mais la bourgeoisie ne découvre cette vérité que quand sa machine à produire se détraque. La réalité d'aujourd'hui, la réalité du système capitaliste en cette fin du XX^{e} siècle, c'est que des centaines de millions d'êtres humains de par le monde sont privés du nécessaire, et que, chez nous, des centaines de milliers de familles, de personnes âgées, de jeunes, sont dans la gêne, certains dans la misère, tandis que tant et tant d'hommes et de femmes sont privés du droit élémentaire de vivre de leur travail.

Mais ces malheurs ne sont pas une fatalité : le système capitaliste en arrive au point où ses injustices et ses incohérences mêmes le rendent insupportable et préparent sa propre perte.

Parce que l'héritage est lourd, et lourde la pesanteur des habitudes parce que les privilégiés sont forts et résolus à se battre pour sauver leurs privilèges, nous savons que la tâche ne sera pas facile. Nous le savons et nous le disons.

Dans un premier temps, **il faut sortir notre pays de la crise.** Comment espérer y parvenir sans le stimulant de la consommation populaire, donc sans augmentation des ressources des plus déshérités, sans que les travailleurs reçoivent leur juste part des richesses de la nation ?

Comment espérer un retour à la santé économique, si la modernisation de l'appareil de production est conçue pour réduire le nombre des emplois, au lieu de servir à diminuer le temps de travail de chacun, à diminuer la peine des hommes ?

Mais comment espérer cette remise en ordre économique si les secteurs clés – groupes industriels et crédit – échappent au contrôle de la nation ?

Comment hésiter à rendre à la collectivité ses biens, ses droits, lorsque les hommes des banques et de la grande industrie courent investir à l'étranger les capitaux produits par le travail des ouvriers, des techniciens français ? La réalisation du Programme commun fera reculer l'injustice en mettant fin au pillage des ressources nationales, en brisant la politique antisociale et antinationale de la grande bourgeoisie française. Elle sera le premier pas vers le socialisme.

C'est le contrat que nous vous proposons, le contrat pour les cinq ans à venir et, au terme de ces cinq ans, c'est le peuple encore qui décidera s'il veut ou non continuer la route avec nous.

Mais aujourd'hui, le temps nous est compté. Qui peut penser que ce pays supportera longtemps encore le sort qui lui est fait, qu'il tolère le spectacle de cette Droite impuissante et irresponsable qui se déchire elle-même ?

Voici venus les temps du changement

En ce moment historique, il est certain qu'il y aura changement : la question est de savoir si il se fera par la crise, dans l'injustice et le désordre, ou par la Gauche, dans la justice et la liberté.

Cela, aujourd'hui, beaucoup de Français, même parmi ceux qui ne sont pas socialistes, le sentent. Ils choisissent la Gauche parce que c'est la voie de la raison et de la sécurité. Mais les défenseurs des privilèges s'acharneront à empêcher le changement démocratique. Comme toujours quand leur domination est menacée, ils cherchent à faire peur et travestissent la vérité : ils crient au collectivisme mais, sous nos yeux, c'est le capitalisme expropriateur qui chasse le paysan de sa terre, le commerçant de sa boutique, l'artisan de son atelier.

Demain, les hommes de la grande bourgeoisie feront la politique du pire, comme firent leurs ancêtres versaillais et leurs aînés vichyssois. Mais nous, socialistes, nous avons confiance dans la volonté réfléchie et le bon sens du peuple. Ce peuple, qui a appris d'une longue et dure histoire, sait maintenant où il lui faut aller.

Déjà, par millions, les Français ont exprimé leur confiance à la Gauche et, d'abord, au Parti socialiste.

Nous savons, nous socialistes, le prix de cette confiance. Si nous l'avons gagnée, c'est parce que nous avons su rassembler toutes les énergies du socialisme français. C'est parce que, depuis le congrès d'Epinay et dans la ligne de Jaurès et de Léon Blum, nous sommes en train de réaliser la synthèse de la diversité socialiste. C'est parce que nous avons été et sommes le Parti de l'Union de la Gauche, le Parti qui a fondé l'accord politique de la Gauche sur le front de classe des exploités.

Sans le développement d'un Parti socialiste puissant et résolument unitaire, tous les Français le savent, il n'y aurait eu ni le Programme commun, ni la montée irrésistible de la Gauche. Le grand fait qui, en quelques années, a renversé les données de la politique française, c'est la création et le développement d'un grand Parti socialiste renouvelé qui, avec François Mitterrand, a su exprimer au mieux les aspirations unitaires et la volonté de changement des masses populaires françaises.

Les travailleurs nous font confiance parce qu'ils ont réappris avec nous que le socialisme, ce n'est pas simplement davantage de justice et de bien-être, c'est la voie de l'émancipation humaine, c'est la voie de la liberté ; ils pensent avec nous que tel système qui, contre l'exploitation capitaliste, a pu naître ailleurs, en d'autres circonstances, dès lors qu'il bafoue la liberté, n'est pas le socialisme. Face à l'exploitation capitaliste et à la bureaucratie étatique, l'autogestion est la réponse du socialisme.

Les travailleurs nous font confiance parce qu'ils pensent, avec nous, qu'en un temps où les développements de l'économie et des techniques de communication ne peuvent être celles d'un seul pays, l'internationalisation de la lutte des travailleurs, d'abord élargie aux dimensions de l'Europe, est une exigence absolue du combat d'aujourd'hui. Refuser cette évidence et se murer dans le donjon du chauvinisme, c'est tourner le dos à l'avenir.

Le Parti socialiste, premier Parti de France, sort de son congrès plus fort encore et plus uni. Dans les mois qui viennent, il jettera toutes ses forces dans la grande bataille politique où va se jouer l'avenir du peuple de France.

Vous aussi, joignez vos efforts aux nôtres ; vous aussi, venez au Parti socialiste

Plus que jamais, nous voulons unir, nous voulons rassembler, ouvrir largement ce Parti, gagner aux idées du socialisme, au combat de la Gauche, tant et tant de Françaises et de Français qui hier votaient pour les candidats du pouvoir et dont certains hésitent encore.

Etre actif partout, dans les entreprises et les universités, dans les quartiers et les villages, partout où les travailleurs mènent le combat contre l'offensive patronale, pour leurs salaires, pour leurs conditions de travail, pour l'emploi.

Poursuivre l'immense travail engagé pour que soient précisées en chaque domaine les solutions pratiques qu'impliquera demain la réalisation du Programme commun de la Gauche, du programme qui va **changer la vie.**

Bref, tout faire pour que le peuple l'emporte. En avant pour une grande victoire populaire !

En avant pour le Socialisme !

B. N. A.

L'enregistrement intégral sur cassette du Discours de François MITTERRAND à Nantes, est en vente au :

Bureau National d'Adhésion du P.S.
7 bis, place du Palais-Bourbon
75007 PARIS

Vous pouvez le commander dès maintenant, en envoyant un chèque ou un mandat libellé au nom de Charles-Emile LOO.

Prix de l'enregistrement : (2 h 15) 20 F

CONGRÈS DE NANTES

ÉDITORIAL DE DIDIER MOTCHANE

Membre du Bureau Exécutif

LE CONGRÈS DE NANTES AURA MALHEUREUSEMENT ÉTÉ DAVANTAGE CELUI DU MALAISE QUE CELUI DE L'ENTHOUSIASME

Malaise sans doute parce que ce fut le congrès du désaccord préétabli. Préétabli unilatéralement et, reconnaissons-le ouvertement. Quand le Premier secrétaire eut déclaré, deux mois avant le congrès, que celui-ci produirait de toute manière une majorité et une minorité, les militants ne manquèrent pas d'être surpris du peu de cas que l'on semblait faire d'avance de leur avis, mais enfin chacun préféra interpréter la prédiction de François Mitterrand, selon ses penchants, soit comme un souhait, soit comme une volonté d'intimidation, soit enfin comme une certitude. C'était donc, déjà, une certitude. La suite ne fut que théâtre d'ombre où la majorité des acteurs – les acteurs de la majorité – répétèrent, bon gré, mal gré le texte du souffleur.

Le commentaire est venu le lendemain : rappelant (à juste titre) qu'il ne fallait pas confondre l'unanimité dans la décision avec l'unanimité dans l'exécution, François Mitterrand ajoutait qu'une synthèse entre deux lignes politiques contradictoires ne pourrait qu'apporter confusion et impuissance au Parti.

Sans doute. Mais le congrès était-il en présence de deux lignes politiques contradictoires ? Toute la question était – toute la question demeure-là.

Bien que nous ayons sur ce point une vue différente et assurément moins cavalière que celle du Premier secrétaire, saluons au passage cette tardive découverte que les incompatibilités d'humeur ou les comportements caractériels ne permettent pas de rendre compte des raisons pour lesquelles les militants se répartissent entre les courants ; car enfin nous nous souvenons tous que depuis le congrès de Pau, et pas plus tard que l'autre jour, dans cette lettre aux militants qui marquait le coup d'envoi du congrès de Nantes, François Mitterrand niait l'existence de divergences politiques importantes entre les propositions du C.E.R.E.S. et les positions de la majorité du Parti. Nous nous retrouverons désormais avec lui dans cet hommage rendu à la ténacité pédagogique de la minorité.

Il y avait donc bien, à Nantes, un certain nombre de désaccords importants entre les motions. Etaient-ils irréductibles ? Nous pensons que les acquits idéologiques et politiques qui constituent le fond commun de notre Parti fournissaient au congrès les moyens de les surmonter, pour peu que l'effort en ait été fait sérieusement. Ces sentiments nous paraissent avoir été, dans des proportions et expressions diverses, ceux du plus grand nombre des délégués. Nantes a donné à plus d'un l'occasion de percevoir que ce qui rassemble les militants socialistes dépasse les péripéties d'un congrès. Celui-ci aura permis à beaucoup de nos camarades d'apprécier la valeur des accusations de fractionnisme par laquelle certains ont tenté de faire l'économie d'un débat. La prétention de faire apparaître le texte de synthèse sur l'application des artices 4 et 5 des statuts, proposés par la fédération du Nord et repris par le congrès unanime, comme l'effet d'une concession unilatérale du C.E.R.E.S. n'est pas seulement de mauvais aloi ; elle est contradictoire avec la lettre et l'esprit de la décision du congrès. La liberté de discussion interne, avec sa contre-partie, la discipline dans l'expression extérieure, impliquent que le Parti mette librement ses locaux à la disposition des réunions de courant sous la seule réserve que ces réunions soient ouvertes à tous les militants qui désirent y prendre part et à eux seuls, et que les responsables en soient informés. Elle implique aussi que le Parti assure à chaque courant l'accès de sa presse intérieure, comme le présent compte rendu en fournit un premier exemple.

La différence politique la plus importante portait au congrès, les délégués l'ont bien compris, sur la manière dont l'application du Programme commun devrait ouvrir la voie au socialisme. Voilà ce qu'écrivait, quelques jours avant le congrès, l'éditorial de Repères *(n° 44) à ce sujet, lorsque nous lisons, dans la motion présentée par l'actuelle majorité que* pour nous la transition se confond avec l'échéancier du Programme commun tel qu'il résultera des conversations entre les trois partis signataires, *nous pensons avoir le droit de demander ce qu'il risque d'advenir de la ligne d'Epinay, et de son Parti. Faut-il rappeler la motion d'Epinay :* l'idée dont il faut partir c'est qu'on ne mettra pas en place un gouvernement de Gauche durable et à fortiori la construction socialiste, en partant d'en haut, c'est-à-dire en se contentant d'utiliser dans un sens socialiste l'appareil d'Etat, même renforcé... ce qui sera décisif, ce sera que les masses prennent les plus larges responsabilités dans la construction du socialisme. *L'originalité du Parti socialiste c'est de lier l'Union de la Gauche à la perspective autogestionnaire. Ce qui veut dire que pour lui (contrairement au Parti communiste) le mouvement de masse ne se confond pas avec ses avant-gardes constituées – partis et syndicats – ce qui veut dire que pour lui (contrairement aux gauchistes) la rupture avec le capitalisme ne peut résulter du débordement d'un gouvernement de Gauche par des mouvements de masse, mais de l'aptitude du mouvement ouvrier à dépasser et non pas à nier ce conflit en liant l'initiative des travailleurs à l'action de leur gouvernement. C'est là, nous semble-t-il, la tâche de notre Parti, c'est en tout cas ainsi qu'il l'a conçue en adoptant ses quinze thèses sur l'autogestion. C'est sur cette base que nous souhaitons qu'il se retrouve unanime, à Nantes pour appliquer le Programme commun dans l'unité, la responsabilité et l'indépendance.*

Les militants doivent savoir que les délégués de la minorité, à la Commission des résolutions, ont proposé à leurs camarades de substituer aux propositions consacrées par chacune des motions à la transition deux paragraphes de la quinzième des thèses sur l'autogestion qui avaient déjà fait l'unanimité du Parti. Ce rappel nous paraît d'autant plus utile qu'une regrettable distraction a conduit Lionel Jospin, rapporteur devant le congrès au nom de la majorité de la Commission des résolutions à confondre la quinzième thèse avec ce que l'on appelle la seizième, c'est-à-dire une proposition du C.E.R.E.S. dont la Convention nationale sur l'autogestion avait renvoyé la discussion à plus tard.

Quels ont été en réalité les motifs de l'attitude que François Mitterrand a imposée à sa majorité ? Le souci de rendre manifeste à l'extérieur que l'application d'une ligne politique et par conséquent la réalité de cette ligne politique est chose trop sérieuse pour être laissée à des militants ?

Il fallait donc réduire le débat à son simulacre et maintenir le C.E.R.E.S. dans la minorité : on ne discute pas avec un "pot-pourri communo-gauchiste", on lui demande de s'aligner ou de se taire.

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de notre critique. Personne ne prétend enfermer l'action politique de François Mitterrand pour laquelle il a été réélu à l'unanimité dans un réseau de minutie administrative. Les militants socialistes ont autre chose à faire qu'à se transformer en petits fonctionnaires du soupçon. Mais ils ont droit de demander à leur tour que François Mitterrand leur fasse confiance : il arrive qu'à trop revendiquer d'avoir les mains libres, surtout lorsqu'elles le sont déjà, on risque de n'avoir plus de mains.

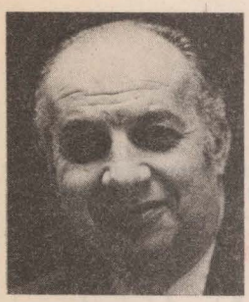

ÉDITORIAL DE CLAUDE ESTIER

Secrétaire national à la Presse-Information

UNITÉ, RESPONSABILITÉ

Épinay, Grenoble, Pau, Nantes... Les congrès du Parti socialiste ne portent pas des numéros mais des noms de villes, ce qui aide sans doute mieux à les situer. Après celui de l'unité, il y a six ans, chacun d'eux a marqué une étape importante de la vie et du développement du parti. Celui qui vient de se tenir à Nantes – la plus grande des villes conquises par la gauche en mars dernier – apparaîtra comme décisif à bien des égards.

La presse qui nous observe, généralement sans bienveillance, avait présenté ce Congrès comme une sorte de psychodrame qui se jouait entre la majorité et la minorité du parti et qui pouvait conduire à de graves déchirements. Certains avaient même évoqué l'hypothèse d'une démission de notre premier secrétaire François Mitterrand au cas où, du fait d'une progression de la minorité, la direction nationale sortante aurait été, en quelque sorte, désavouée.

Rien de tout cela ne s'est produit et ne pouvait se produire car ce que comprennent mal – ou plutôt ne veulent pas comprendre – nos censeurs c'est que, quelle que soit l'intensité de nos débats internes, l'unité du parti n'est pas en cause. Tout au long du Congrès, tous les orateurs depuis Pierre Mauroy présentant, le premier jour, le rapport d'activité jusqu'à Pierre Guidoni, rapportant en conclusion au nom de la minorité, l'ont répété avec force. Le Parti Socialiste est un parti démocratique, assurément le plus démocratique des partis français. On y discute beaucoup dans ses sections et souvent ardemment. Les courants de pensée s'affrontent parfois sans ménagement et devant l'opinion toute entière dans la mesure où l'ensemble des médias s'empare de nos débats. Mais, suivant la formule bien connue, ce qui nous unit est plus fort, bien plus fort, que ce qui nous divise. C'est d'un même cœur et d'une même voix – et ce n'était pas une soirée folklorique – que nous avons chanté ensemble à Nantes ce bel hymne que nous devons à Mikis Théodorakis : "France socialiste, puisque tu existes, tout devient possible ici et maintenant"...

Il n'y a pas eu à Nantes synthèse entre la motion de la majorité et celle de la minorité. Un certain nombre de militants en ont éprouvé de la déception, ce qui est parfaitement compréhensible. Mais le problème est de savoir si l'unité du parti est mieux servie par un compromis passager laissant subsister bien des ambiguïtés ou par l'exposé clair des différences d'appréciation qui existent entre nous sur des problèmes politique de première importance. C'est cette dernière thèse qui a prévalu après un débat sans doute insuffisant – de nombreux orateurs inscrits ont du renoncer à la parole – mais au cours duquel les vraies questions que sont l'identité du parti dans l'union de la gauche et par rapport au mouvement populaire, le nombre et le contenu des nationalisations, la place du marché dans une économie planifiée, la construction européenne, etc. ont été traitées sérieusement par les orateurs des deux courants.

Au delà de l'accord qui s'est réalisé à partir du texte de la Fédération du Nord sur les problèmes de fonctionnement interne et d'expression des courants de pensée – accord dont le respect par chacun, dans la majorité comme dans la minorité, devrait nous permettre de mieux vivre ensemble, il est apparu à tous que s'opposaient deux logiques politiques non pas définitivement inconciliables mais suffisamment éloignées pour ne pas pouvoir êre confondues par de simples astuces de plume. La cohésion du parti et notamment celle de la direction nationale n'y aurait rien gagné.

Alors que du Congrès de Nantes, en particulier après le discours de François Mitterrand dont le retentissement a été considérable, le parti socialiste sort avec une image encore améliorée dans l'opinion car il a fait la preuve à la fois de son caractère démocratique et de son esprit de responsabilité, c'est-à-dire de sa capacité à prendre en charge demain, dans le cadre de l'union de la gauche à laquelle il reste fondamentalement attaché, la direction des affaires du pays.

Sans doute est-ce aussi cette image de vitalité qui porte ombrage à certains de nos partenaires ? Ils ont bien tort pourtant d'instruire contre nous un mauvais procès. Le Congrès de Nantes n'était dirigé contre personne à gauche. Tout au contraire, il a mis le Parti socialiste en meilleure condition de mener dans les mois qui viennent le combat décisif contre notre seul adversaire : la droite au pouvoir, qu'elle s'appelle Giscard-d'Estaing, Barre ou Chirac.

La motion majoritaire qui a été adoptée à Nantes par plus des trois quarts des mandats et qui est donc devenue, pour deux ans, la loi du Parti, porte le titre "Unité, responsabilité".

Ce sont bien les deux maîtres mots qui caractérisent ce grand et beau Congrès.

C'est pourquoi je comprend mal le comportement de nos camarades de la minorité qui, dès le lendemain du Congrès, ont repris leurs attaques contre la direction du Parti alors même que, quelques jours plus tôt, ils affirmaient n'aspirer qu'à s'entendre avec elle. Didier Motchane, dans un organe extérieur au Parti, a cru devoir reprendre l'accusation de "dérive" déjà formulée il y a quelques semaines dans un éditorial de "Repères" et dont on pouvait penser qu'elle avait dépassé la pensée de ses auteurs. En fait, par leurs écrits et leurs déclarations depuis la fin du Congrès de Nantes, nos camarades de la minorité se sont chargés eux-mêmes de démontrer qu'il y avait bien à Nantes deux conceptions du Parti, deux formes de raisonnement politique pour l'instant trop différentes pour qu'une éventuelle synthèse ait pu être autre chose qu'une énorme équivoque.

Notre Parti mérite mieux et je suis convaincu que la grande majorité des militants l'ont bien compris.

RÉSULTATS DES VOTES

Vote indicatif : tableau des votes par mandats

Fédérations	Mandats	Motion 1	Motion 2	Abstentions	Refus de vote
Ain	22	15	7		
Aisne	33	24	9		
Allier	36	31	4		1
Alpes-Haute-Provence	29	27	2		
Hautes-Alpes	10	7	3		
Alpes-Maritimes	47	36	11		
Ardèche	42	33	9		
Ardennes	23	17	6		
Ariège	69	59	10		
Aube	15	9	6		
Aude	166	144	22		
Aveyron	25	20	5		
Bouches-du-Rhône	537	524	13		
Calvados	31	21	9	1	
Cantal	16	10	6		
Charente	26	20	6		
Charente-Maritime	37	22	13	2	
Cher	18	13	5		
Corrèze	34	30	4		
Corse (Haute)	5	5			
Corse-du-Sud	11	11			
Côte-d'Or	31	19	12		
Côtes-du-Nord	50	40	10		
Creuse	22	15	7		
Dordogne	60	45	15		
Doubs	43	33	10		
Drôme	65	44	20	1	
Eure	24	19	5		
Eure-et-Loir	15	12	3		
Finistère	64	46	18		
Gard	63	53	10		
Haute-Garonne	207	171	36		
Gers	61	48	13		
Gironde	161	126	31	2	2
Hérault	123	103	20		
Ille-et-Vilaine	29	3	5	21	
Indre	17	13	4		
Indre-et-Loire	34	29	5		
Isère	114	92	22		
Jura	25	22	3		
Landes	67	55	12		
Loir-et-Cher	21	14	7		
Loire	41	18	23		
Haute-Loire	12	8	4		
Loire-Atlantique	59	36	23		
Loiret	29	23	6		
Lot	29	26	3		
Lot-et-Garonne	40	32	8		
Lozère	7	6	1		
Maine-et-Loire	36	27	9		
Manche	29	21	8		
Marne	27	10	17		

Fédérations	Mandats	Motion 1	Motion 2	Abstentions	Refus de vote
Haute-Marne	17	7	10		
Mayenne	15	8	7		
Meurthe-et-Moselle	35	14	20	1	
Meuse	17	5	12		
Morbihan	37	26	10	1	
Moselle	45	22	21	2	
Nièvre	69	63	4	2	
Nord	466	356	110		
Oise	41	28	13		
Orne	15	11	4		
Pas-de-Calais	412	348	64		
Puy-de-Dôme	120	82	35	3	
Pyrénées-Atlantiques	68	51	17		
Hautes-Pyrénées	31	21	10		
Pyrénées-Orientales	57	40	17		
Bas-Rhin	18	11	7		
Haut-Rhin	19	8	11		
Rhône	76	56	19	1	
Haute-Saône	25	11	14		
Saône-et-Loire	55	42	13		
Sarthe	22	20	2		
Savoie	33	16	17		
Haute-Savoie	29	20	9		
Paris	188	91	97		
Seine-Maritime	66	51	14	1	
Seine-et-Marne	47	29	17	1	
Yvelines	72	49	23		
Deux-Sèvres	26	19	7		
Somme	37	27	10		
Tarn	58	45	12	1	
Tarn-et-Garonne	25	16	9		
Var	133	97	36		
Vaucluse	72	60	12		
Vendée	19	13	6		
Vienne	29	21	6	2	
Haute-Vienne	81	65	16		
Vosges	40	28	12		
Yonne	19	13	6		
Belfort	39	6	33		
Essonne	68	27	38	3	
Hauts-de-Seine	106	74	30	2	
Seine-Saint-Denis	59	38	21		
Val-de-Marne	81	50	29	2	
Val-d'Oise	49	31	16	2	
Guadeloupe	13	13			
Martinique	6	6			
Guyane	-	-			
Réunion	5	5			
Saint-Pierre et Miquelon	3	3			
Isolés	14	11	3		
Totaux généraux	5 914	4 441	1 419	51	3

RÉSULTATS DES VOTES

Vote sur l'article "49" des statuts : tableau des votes par mandats

Fédérations	Mandats	Pour	Contre	Abstentions	Refus de vote
Ain	22	15	7		
Aisne	33	24	9		
Allier	36	31	4		1
Alpes-Haute-Provence	29	22	7		
Hautes-Alpes	10	7	3		
Alpes-Maritimes	47	36	11		
Ardèche	42	17	25		
Ardennes	23			23	
Ariège	69	26	43		
Aube	15	9	6		
Aude	166	153	13		
Aveyron	25	3	22		
Bouches-du-Rhône	537	509	28		
Calvados	31	4	1	5	21
Cantal	16		6	10	
Charente	26	20	6		
Charente-Maritime	37	7	7	8	15
Cher	18		18		
Corrèze	34	30	4		
Corse (Haute)	5			5	
Corse-du-Sud	11		11		
Côte-d'Or	31	15	15	1	
Côtes-du-Nord	50	50			
Creuse	22	15		7	
Dordogne	60	45	15		
Doubs	43	33	10		
Drôme	65		65		
Eure	24	13	11		
Eure-et-Loir	15	15			
Finistère	64	46	18		
Gard	63	53	10		
Haute-Garonne	207	98	50	59	
Gers	61	48	13		
Gironde	161	126	31	2	2
Hérault	123	61	61	1	
Ille-et-Vilaine	29		29		
Indre	17	13	4		
Indre-et-Loire	34	29	5		
Isère	114	95	19		
Jura	25	8	7	10	
Landes	67	55	12		
Loir-et-Cher	21	12	6	3	
Loire	41	18	23		
Haute-Loire	12		4	8	
Loire-Atlantique	59	36	23		
Loiret	29	16	13		
Lot	29	3	26		
Lot-et-Garonne	40		40		
Lozère	7	7			
Maine-et-Loire	36	27	9		
Manche	29	21	8		
Marne	27	7	20		
Haute-Marne	17	7	10		
Mayenne	15	8	7		
Meurthe-et-Moselle	35	1	20	14	
Meuse	17		17		
Morbihan	37		37		
Moselle	45		45		
Nièvre	69	63	4	2	
Nord	466	311	155		
Oise	41	8	33		
Orne	15				15
Pas-de-Calais	412		412		
Puy-de-Dôme	120	84	36		
Pyrénées-Atlantiques	68	51	17		
Hautes-Pyrénées	31	18	10	3	
Pyrénées-Orientales	57		17	40	
Bas-Rhin	18	4	7	7	
Haut-Rhin	19		19		
Rhône	76	56	19	1	
Haute-Saône	25	11	14		
Saône-et-Loire	55			55	
Sarthe	22		22		
Savoie	33		33		
Haute-Savoie	29	14	7	8	
Paris	188	47	100	41	
Seine-Maritime	66	19	24	23	
Seine-et-Marne	47	29	18		
Yvelines	72			72	
Deux-Sèvres	26	7	19		
Somme	37	27	10		
Tarn	58	21	21	15	1
Tarn-et-Garonne	25	8	9	8	
Var	133	97	36		
Vaucluse	72	60	12		
Vendée	19	13	6		
Vienne	29	22	7		
Haute-Vienne	81	65	16		
Vosges	40	28	12		
Yonne	19	13	6		
Belfort	39	6	33		
Essonne	68	15	35	16	2
Hauts-de-Seine	106		106		
Seine-Saint-Denis	59		21		38
Val-de-Marne	81	27	27	9	18
Val-d'Oise	49	10	29	10	
Guadeloupe	13			13	
Martinique	6			6	
Guyane	–			–	
Réunion	5			5	
Saint-Pierre et Miquelon	3		3		
Isolés	14	11	3		
Totaux généraux	5 914	3 039	2 272	490	113

RÉSULTATS DES VOTES

Vote sur l'organisation M.J.S.-E.S. (articles 41, 42, 43 des statuts) : tableau des votes par mandats

Fédérations	Mandats	Pour	Contre	Abstentions	Refus de vote
Ain	22	15		7	
Aisne	33	22	11		
Allier	36	31	4		1
Alpes-Haute-Provence	29	27	2		
Hautes-Alpes	10	7	3		
Alpes-Maritimes	47	9	27	9	2
Ardèche	42	33	9		
Ardennes	23	17	6		
Ariège	69	17	17	35	
Aube	15	1	10	4	
Aude	166	160	6		
Aveyron	25	20	5		
Bouches-du-Rhône	537	509	28		
Calvados	31	5	2	3	21
Cantal	16	1	8	7	
Charente	26	20	6		
Charente-Maritime	37	10	4	10	13
Cher	18	13	5		
Corrèze	34	25	4	5	
Corse (Haute)	5	4		1	
Corse-du-Sud	11	11			
Côte-d'Or	31	19	12		
Côtes-du-Nord	50	40	10		
Creuse	22	15	7		
Dordogne	60	45	15		
Doubs	43			43	
Drôme	65	44	20	1	
Eure	24	19	5		
Eure-et-Loir	15	15			
Finistère	64	46	18		
Gard	63	53	10		
Haute-Garonne	207	88	80	39	
Gers	61	48	13		
Gironde	161	126	31	2	2
Hérault	123	103	20		
Ille-et-Vilaine	29	7	22		
Indre	17	17			
Indre-et-Loire	34	29	5		
Isère	114	92	22		
Jura	25	22	3		
Landes	67	55	12		
Loir-et-Cher	21	12	3	4	2
Loire	41	18	23		
Haute-Loire	12	8	4		
Loire-Atlantique	59	36	23		
Loiret	29	12	6	11	
Lot	29	24	2	3	
Lot-et-Garonne	40	32	8		
Lozère	7	7			
Maine-et-Loire	36	27	9		
Manche	29	21	8		
Marne	27		27		
Haute-Marne	17	7	10		
Mayenne	15	8	7		
Meurthe-et-Moselle	35	2	30	3	
Meuse	17	5	12		
Morbihan	37	26	10	1	
Moselle	45	11	34		
Nièvre	69	63	4	2	
Nord	466	356	110		
Oise	41	28	13		
Orne	15	11	4		
Pas-de-Calais	412		412		
Puy-de-Dôme	120	100	10	10	
Pyrénées-Atlantiques	68	51	17		
Hautes-Pyrénées	31				31
Pyrénées-Orientales	57		57		
Bas-Rhin	18	3	5	3	7
Haut-Rhin	19	8	11		
Rhône	76	56	19	1	
Haute-Saône	25	11	14		
Saône-et-Loire	55	42	13		
Sarthe	22	20	2		
Savoie	33	8	17	8	
Haute-Savoie	29	20	9		
Paris	188	34	115	39	
Seine-Maritime	66	26	26	14	
Seine-et-Marne	47	29	18		
Yvelines	72		72		
Deux-Sèvres	26	20	6		
Somme	37	27	10		
Tarn	58	36	11	8	3
Tarn-et-Garonne	25	8	9	8	
Var	133	97	36		
Vaucluse	72	60	12		
Vendée	19	13	6		
Vienne	29	10	6	13	
Haute-Vienne	81	65	16		
Vosges	40	28	12		
Yonne	19	13	6		
Belfort	39		39		
Essonne	68	5	43	17	3
Hauts-de-Seine	106	74	30	2	
Seine-Saint-Denis	59	38	21		
Val-de-Marne	81	26	37	4	14
Val-d'Oise	49	8	26	6	9
Guadeloupe	13	13			
Martinique	6		6		
Guyane	–	–			
Réunion	5	5			
Saint-Pierre et Miquelon	3	3			
Isolés	14	8	2	4	
Totaux généraux	5 914	3 519	1 960	327	108

Collection Jean Jaurès

RÉSULTATS DES VOTES

Vote sur la motion finale de politique générale : tableau des votes par mandats

Fédérations	Mandats	Motion 1	Motion 2	Abstentions	Refus de vote
Ain	22	15	7		
Aisne	33	24	9		
Allier	36	31	4		1
Alpes-Haute-Provence	29	27	2		
Hautes-Alpes	10	7	3		
Alpes-Maritimes	47	36	11		
Ardèche	42	33	9		
Ardennes	23	17	6		
Ariège	69	59	10		
Aube	15	9	6		
Aude	166	144	22		
Aveyron	25	20	5		
Bouches-du-Rhône	537	524	13		
Calvados	31	21	9	1	
Cantal	16	10	6		
Charente	26	20	6		
Charente-Maritime	37	22	13	2	
Cher	18	13	5		
Corrèze	34	30	4		
Corse (Haute)	5	5			
Corse-du-Sud	11	11			
Côte-d'Or	31	19	12		
Côtes-du-Nord	50	40	10		
Creuse	22	15	7		
Dordogne	60	45	15		
Doubs	43	33	10		
Drôme	65	44	20	1	
Eure	24	19	5		
Eure-et-Loir	15	12	3		
Finistère	64	46	18		
Gard	63	53	10		
Haute-Garonne	207	171	36		
Gers	61	48	13		
Gironde	161	126	31	2	2
Hérault	123	103	20		
Ille-et-Vilaine	29	3	5	21	
Indre	17	13	4		
Indre-et-Loire	34	29	5		
Isère	114	92	22		
Jura	25	22	3		
Landes	67	55	12		
Loir-et-Cher	21	14	7		
Loire	41	18	23		
Haute-Loire	12	8	4		
Loire-Atlantique	59	36	23		
Loiret	29	23	6		
Lot	29	26	3		
Lot-et-Garonne	40	32	8		
Lozère	7	6	1		
Maine-et-Loire	36	27	9		
Manche	29	21	8		
Marne	27	10	17		
Haute-Marne	17	7	10		
Mayenne	15	8	7		
Meurthe-et-Moselle	35	14	20	1	
Meuse	17	5	12		
Morbihan	37	26	10	1	
Moselle	45	22	21	2	
Nièvre	69	63	4	2	
Nord	466	356	110		
Oise	41	28	13		
Orne	15	11	4		
Pas-de-Calais	412	348	64		
Puy-de-Dôme	120	82	35	3	
Pyrénées-Atlantiques	68	51	17		
Hautes-Pyrénées	31	21	10		
Pyrénées-Orientales	57	40	17		
Bas-Rhin	18	11	7		
Haut-Rhin	19	8	11		
Rhône	76	56	19	1	
Haute-Saône	25	11	14		
Saône-et-Loire	55	42	13		
Sarthe	22	20	2		
Savoie	33	16	17		
Haute-Savoie	29	20	9		
Paris	188	91	97		
Seine-Maritime	66	51	14	1	
Seine-et-Marne	47	29	12	1	
Yvelines	72	49	23		
Deux-Sèvres	26	19	7		
Somme	37	27	10		
Tarn	58	46	12		
Tarn-et-Garonne	25	16	9		
Var	133	97	36		
Vaucluse	72	60	12		
Vendée	19	13	6		
Vienne	29	21	6	2	
Haute-Vienne	81	65	16		
Vosges	40	28	12		
Yonne	19	13	6		
Belfort	39	6	33		
Essonne	68	27	38	3	
Hauts-de-Seine	106	74	30	2	
Seine-Saint-Denis	59	38	21		
Val-de-Marne	81	50	29	2	
Val-d'Oise	49	31	16	2	
Guadeloupe	13	13			
Martinique	6	6			
Guyane	–	–			
Réunion	5	5			
Saint-Pierre et Miquelon	3	3			
Isolés	14	11	3		
Totaux généraux	5914	4442	1419	50	3

LES NOUVEAUX ORGANISMES NATIONAUX

LE COMITÉ DIRECTEUR

Motion I

TITULAIRES :

1. François MITTERRAND (Nièvre) ; **2. Pierre MAUROY** (Nord) ; **3. Gaston DEFFERRE** (Bouches-du-Rhône) ; **4. Marie-Thérèse EYQUEM** (Corrèze) ; **5. Gérard JAQUET** (Dordogne) ; **6. Louis MERMAZ** (Isère) ; **7. Jean POPEREN** (Rhône) ; **8. Michel ROCARD** (Yvelines) ; **9. Gilles MARTINET** (Paris) ; **10. Robert PONTILLON** (Hauts-de-Seine) ; **11. Georges DAYAN** (Paris) ; **12. Charles-Emile LOO** (Bouches-du-Rhône) ; **13. Edith CRESSON** (Vienne) ; **14. Claude ESTIER** (Paris) ; **15. Pierre BÉRÉGOVOY** (Nord) ; **16. Lionel JOSPIN** (Paris) ; **17. Roger FAJARDIE** (Cher) ; **18. Pierre JOXE** (Saône-et-Loire) ; **19. Dominique TADDEI** (Vaucluse) ; **20. Georges FILLIOUD** (Drôme) ; **21. André ACQUIER** (Paris) ; **22. Marie-Jo PONTILLON** (Paris) ; **23. André CHANDERNAGOR** (Creuse) ; **24. Roger QUILLIOT** (Puy-de-Dôme) ; **25. Charles HERNU** (Rhône) ; **26. André LABARRÈRE** (Pyrénées-Atlantiques) ; **27. Daniel PERCHERON** (Pas-de-Calais) ; **28. Bernard DEROSIER** (Nord) ; **29. Michel SAINTE-MARIE** (Gironde) ; **30. Gérard DELFAU** (Hérault) ; **31. Robert VERDIER** (Gard) ; **32. Bastien LECCIA** (Bouches-du-Rhône) ; **33. André BOULLOCHE** (Doubs) ; **34. Jean-Pierre BAREL** (Paris) ; **35. Georges LEMOINE** (Eure-et-Loir) ; **36. Paul LUSSAULT** (Indre-et-Loire) ; **37. Jean PRONTEAU** (Charente) ; **38. Yvette ROUDY** (Rhône) ; **39. Jean-Pierre COT** (Savoie) ; **40. Robert CHAPUIS** (Ardèche) ; **41. Nicole QUESTIAUX** (Hauts-de-Seine) ; **42. Françoise GASPARD** (Eure-et-Loir) ; **43. Henry DELISLE** (Calvados) ; **44. Colette AUDRY** (Essonne) ; **45. Henri SCHWANNER** (Moselle) ; **46. Jacques PIETTE** (Pas-de-Calais) ; **47. Raymond VAILLANT** (Nord) ; **48. Jacques CARAT** (Val-de-Marne) ; **49. Jacques-Antoine GAU** (Isère) ; **50. Jacques ATTALI** (Paris) ; **51. Michel de la FOURNIÈRE** (Loiret) ; **52. Maurice BENASSAYAG** (Paris) ; **53. Jean LE GARREC** (Hauts-de-Seine) ; **54. Jean-Claude COLLIARD** (Paris) ; **55. Jacques MELLICK** (Pas-de-Calais) ; **56. Françoise CARLE** (Somme) ; **57. Louis LE PENSEC** (Finistère) ; **58. Alain HAUTECŒUR** (Var) ; **59. Robert CAPDEVILLE** (Aude) ; **60. Georges FRECHE** (Hérault) ; **61. Lucien WEYGAND** (Bouches-du-Rhône) ; **62. Guy MARTY** (Yvelines) ; **63. Luc SOUBRE** (Haute-Garonne) ; **64. Kléber GOUYER** (Isère) ; **65. Denise CACHEUX** (Nord) ; **66. André LAIGNEL** (Indre) ; **67. André SALOMON** (Paris) ; **68. Christiane MORA** (Indre-et-Loire) ; **69. René GAILLARD** (Deux-Sèvres) ; **70. Francis LE BLÉ** (Finistère) ; **71. Marcel DEBARGE** (Seine-Saint-Denis) ; **72. Pierre PROUVOST** (Nord) ; **73. Laurent FABIUS** (Seine-Maritime) ; **74. Arthur NOTEBART** (Nord) ; **75. André VIANES** (Ardèche) ; **76. Françoise SELIGMANN** (Paris) ; **77. Jean-Paul BACHY** (Ardennes) ; **78. José ESCANEZ** (Alpes-de-Haute-Provence) ; **79. Henri SABY** (Haute-Garonne) ; **80. François BORELLA** (Meurthe-et-Moselle) ; **81. Jean-Claude ROUTIER-LEROY** (Loire-Atlantique) ; **82. Christian GOUX** (Var) ; **83. Guy NEVACHE** (Isère) ; **84. Claude GERMON** (Essonne) ; **85. Philippe MACHEFER** (Yvelines) ; **86. Jacques BADET** (Loire) ; **87. Michel PEZET** (Bouches-du-Rhône) ; **88. Yves TAVERNIER** (Essonne) ; **89. Jean MALLET** (Vendée) ; **90. Guy LENGAGNE** (Pas-de-Calais) ; **91. Martine BURON** (Loire-Atlantique) ; **92. Alain VIVIEN** (Seine-et-Marne) ; **93. Antoine BLANCA** (Hauts-de-Seine) ; **94. Georges LAYÉRE** (Gironde) ; **95. Jean-Marie LE GUEN** (Paris) ; **96. Paulette GIRARD** (Seine-et-Marne) ; **97. René LABAT** (Landes) ; **98. Robert SAVY** (Haute-Vienne) ; **99. Jean-Marie FAIVRE** (Nord) ; **100. Jean-Pierre WORMS** (Saône-et-Loire).

SUPPLÉANTS

101. Jean MAIRE (Val-d'Oise) ; **102. Yvonne THEOBALD-PAOLI** (Paris) ; **103. Marc VERON** (Isère) ; **104. Jean-Marcel BICHAT** (Yonne) ; **105. Michel THAUVIN** (Hauts-de-Seine) ; **106. Yvette FUILLET** (Bouches-du-Rhône) ; **107. Roland BERNARD** (Rhône) ; **108. Alain BENETEAU** (Haute-Garonne) ; **109. Roger BUARD** (Mayenne) ; **110. Jean VERLHAC** (Isère) ; **111. Jacques RICHARD** (Vaucluse) ; **112. Michel BERTRAND** (Hauts-de-Seine) ; **113. Pierre PALAU** (Côte-d'Or) ; **114. Jean de BENGY** (Alpes-Maritimes) ; **115. Jeanne CHEREL** (Seine-Saint-Denis) ; **116. André DELEHEDDE** (Pas-de-Calais) ; **117. Robert BERNARD** (Vosges) ; **118. Gérard FUCHS** (Paris) ; **119. Guy BAILLET** (Haute-Marne) ; **120. Henri VILLAIN** (Paris).

Motion II

TITULAIRES :

1. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT (Territoire-de-Belfort) ; **2. Didier MOTCHANE** (Paris) ; **3. Georges SARRE** (Paris) ; **4. Pierre GUIDONI** (Paris) ; **5. Michel CHARZAT** (Paris) ; **6. Edwige AVICE** (Paris) ; **7. Michel COFFINEAU** (Val-d'Oise) ; **8. André GARNIER** (Loire) ; **9. Paule DUPORT** (Isère) ; **10. Christian PIERRE** (Val-de-Marne) ; **11. Jacques FOURNIER** (Hauts-de-Seine) ; **12. Jean-Louis DIEUX** (Var) ; **13. Georges MINGOTAUD** (Paris) ; **14. Jean-Marie ALEXANDRE** (Pas-de-Calais) ; **15. Jean BESSE** (Calvados) ; **16. Alain CACHEUX** (Nord) ; **17. Hélène MIGNON** (Haute-Garonne) ; **18. Claude TRUCHOT** (Bas-Rhin) ; **19. Jean-Claude BLANC** (Drôme) ; **20. Pierre CARASSUS** (Seine-et-Marne) ; **21. Anne CUBLIER** (Paris) ; **22. Michel JAURREY** (Val-d'Oise) ; **23. Jacques GUYARD** (Essonne) ; **24. Yves DURRIEU** (Hauts-de-Seine) ; **25. Jean-Pierre LEROY** (Nord) ; **26. Régis BARAILLA** (Aude) ; **27. Jean NATTIEZ** (Loire-Atlantique) ; **28. Gilbert ANTONIN** (Haute-Savoie) ; **29. Bosco RIBAR** (Oise) ; **30. Bernard WEMAERE** (Haut-Rhin) ; **31. Gisèle CHARZAT** (Paris).

SUPPLÉANTS :

32. Jean-Louis CHARTIER (Val-de-Marne) ; **33. Annette CHEPY** (Marne) ; **34. Michel SUCHOT** (Dordogne) ; **35. Paul GUERRIN** (Alpes-Maritimes) ; **36. Daniel BEDOS** (Hérault) ; **37. Michel SEELIG** (Moselle).

Viennent ensuite

Pour la motion I :

121. Bernard MONTANIER (Hérault) ; 122. Michel BÉRÉGOVOY (Seine-Maritime) ; 123. Jean OEHLER (Bas-Rhin) ; 124. René LEUCART (Moselle) ; 125. Françoise CASTRO (Paris) ; 126. Jean REY (Paris) ; 127. Jean-Michel BAQUÉ (Hautes-Pyrénées) ; 128. Catherine LALUMIÈRE (Gironde) ; 129. Alain RANNOU (Loir-et-Cher) ; 130. Patrice HERNU (Val-de-Marne) ; 131. Jacques LHOMET (Paris) ; 132. Bernard LEBRUN (Nord) ; 133. Nelly COMMERGNAT (Creuse) ; 134. Georges VIALE (Corse-du-Nord) ; 135. Jean-Michel BÉLORGEY (Allier) ; 136. Daniel DOMMANGET (Morbihan) ; 137. Jean-Michel GROSZ (Hauts-de-Seine) ; 138. Marc BALDY (Lot) ; 139. Christian DUBONNET (Bouches-du-Rhône) ; 140. Jean-François DUBOS (Sarthe).

Pour la motion II :

38. Raymond RIQUIER (Charente-Maritime) ; 39. Louis LE GUÉRIN (Morbihan) ; 40. Gérard VINCENT (Haute-Vienne) ; 41. Maria NAVAS (Seine-Saint-Denis) ; 42. Renée POUGET (Paris) ; 43. Jean-Marie LEBARON (Hauts-de-Seine) ; 44. Daniel GROSCOLAS (Meurthe-et-Moselle).

LES NOUVEAUX ORGANISMES NATIONAUX

LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

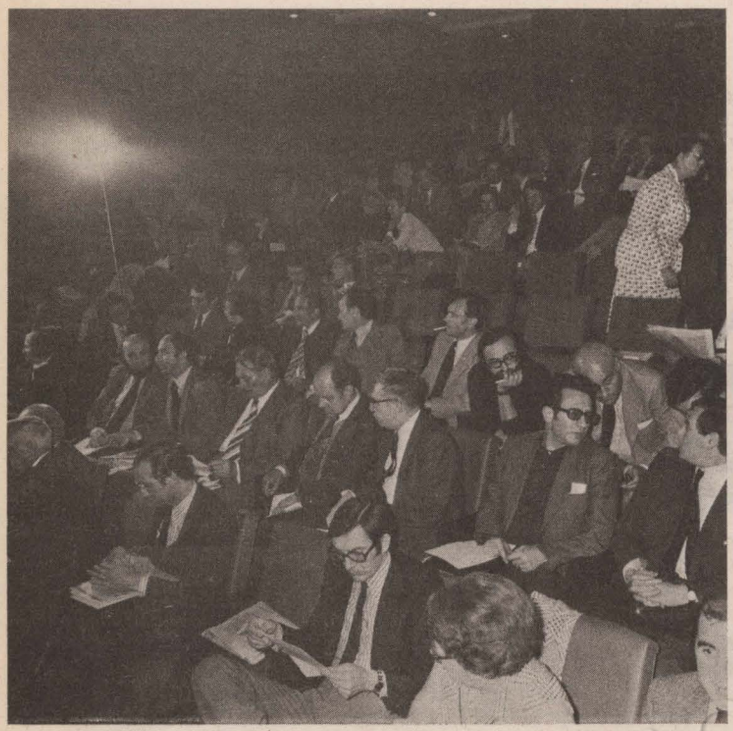

LE BUREAU EXÉCUTIF

TITULAIRES :
François MITTERRAND, Gaston DEFFERRE, Pierre MAUROY, Louis MERMAZ, Gérard JAQUET, Claude ESTIER, Robert PONTILLON, Emile LOO, Lionel JOSPIN, Dominique TADDEI, Pierre BÉRÉGOVOY, Pierre JOXE, Georges FILLIOUD, Roger FAJARDIE, Marie-Thérèse EYQUEM, Edith CRESSON, Jean POPEREN, Gilles MARTINET, Michel ROCARD, André ACQUIER, Yvette ROUDY, Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, Didier MOTCHANE, Georges SARRE, Pierre GUIDONI, Michel CHARZAT, Edwidge AVICE.

SUPPLÉANTS :
D. PERCHERON, F. GASPARD, J.-P. COT, M.-J. PONTILLON, G. DELFAU, M. COFFINEAU, A. GARNIER.

LE PRÉSIDIUM DU COMITÉ DIRECTEUR

Président : Gérard JAQUET.

Vice-présidents : Georges DAYAN, Paul LUSSAULT, Pierre GUIDONI.

LE SECRÉTARIAT NATIONAL

François MITTERRAND, Premier Secrétaire ;
Pierre MAUROY, Secrétaire national à la Coordination ;
Louis MERMAZ, Secrétaire aux fédérations-entreprises ;
Pierre BÉRÉGOVOY, Relations extérieures ;
Edith CRESSON, Etudiants-Jeunesse ;
Claude ESTIER, Presse Information ;
Marie-Thérèse EYQUEM, Organismes associés-associations ;
Roger FAJARDIE, Élections-contentieux ;
Lionel JOSPIN, Relations internationales-tiers monde ;
Charles-Émile LOO, Trésorerie ;
Gilles MARTINET, Études ;
Robert PONTILLON, Relations internationales ;
Jean POPEREN, Communication ;
Michel ROCARD, Secteur public ;
Yvette ROUDY, Action féminine ;
Dominique TADDEI, Action culturelle ;
Gérard DELFAU, Secrétaire national-Adjoint à la Formation.

COMMISSION DES CONFLITS

TITULAIRES (Motion 1) :
Guy PENNE (Vaucluse) ; **Lucien DELMAS** (Dordogne) ; **Jean-Pierre AUBERT** (Alpes-de-Haute-Provence) ; **Alain FAUGARET** (Nord) ; **Maguy MONNIER** (Bouches-du-Rhône) ; **Claude WILQUIN** (Pas-de-Calais) ; **Eugène TEISSEIRE** (Nièvre) ; **Yves BOURGOIN** (Hauts-de-Seine) ; **Ferréol DOUTRES** (Hautes-Garonne).

SUPPLÉANTS (Motion 1) :
François REBEUF (Gard) ; **Jean GUEFFIER** (Isère).

TITULAIRES (Motion 2) :
Georges SAUBESTRE (Tarn-et-Garonne) ; **André LE CHEVALLIER** (Deux-Sèvres).

SUPPLÉANT (Motion 2) :
Jean BROVAS (Paris).

COMMISSION DE CONTROLE

TITULAIRES (Motion 1) :
Gilbert BONNEMAISON (Seine-Saint-Denis) ; **Alain GOURDON** (Vosges) ; **Charles BONIFAY** (Bouches-du-Rhône) ; **Jean CAILLIAU** (Nord) ; **François de GROSSOUVRE** (Allier) ; **Michel POUPART** (Nord) ; **Georges BEAUCHAMP** (Paris) ; **Pierre DENIZET** (Isère) ; **René LAHITTE** (Gironde).

SUPPLÉANTS (Motion 1) :
Pascal LAMY (Eure) ; **Christian CAILLIERET** (Seine-Saint-Denis).

TITULAIRES (Motion 2) :
Louis MOULINET (Paris) ; **Jean-Paul ESCANDE** (Paris).

SUPPLÉANT (Motion 2) :
Paul LORIDAN (Essonne).

Coll. Fondation Jean-Jaurès

"LE POING ET LA ROSE" – Directeur politique : Pierre Mauroy – N° C.P.P.P. 53321 – Imprimerie coopérative L'Emancipatrice